

MASTER DOMAINE « ARTS LETTRES LANGUES »

MENTION « LANGUES, LITTÉRATURES ET CIVILISATIONS ETRANGÈRES ET RÉGIONALES »

Parcours :
Études anglophones
Études hispaniques et hispano-américaines

MENTION MEEF SECOND DEGRÉ

Parcours :
Anglais
Espagnol

LIVRET 2022 - 2023

SOMMAIRE

- S'inscrire et étudier en Master	03
- Calendrier	04
- Centres de Recherche	06
- Stage Master 1-2, semestres 2-3	07
I-	
-1 /Mention LLCER, Parcours Études anglophones	09
-2/ Mention MEEF second degré, parcours Anglais	23
II-	
-1/ Mention LLCER, Cultures et interculturalité des médias dans les mondes espagnols et latino-américain	42
-2/ Mention MEEF second degré, parcours Espagnol	56
III-	
Mention Traduction et Interprétation, Parcours Métiers de la Rédaction et de la Traduction	67
- Règlements des études	70
- Plan des sites ALL	73
- Services universitaires	75
- Services numériques pour les étudiants	76
- Certification PIX	77
-Bienvenue à l'UJM	79
Etudes et handicaps	81
-Service des publications	82
-A cocher	83

S'INSCRIRE ET ÉTUDIER EN MASTER

Responsable de la mention : Olivier Glain, olivier.glain@univ-st-etienne.fr

ENTREE EN MASTER

La loi du 23 décembre 2016 revoit les modalités d'accès en master en introduisant la sélection à l'entrée du Master 1.

Nous vous invitons à consulter le guide " [Préparer sa candidature en Master](#) " afin de préparer votre projet de master.

Le lien sur la page web de l'UJM est le suivant :

<https://www.univ-st-etienne.fr/fr/formation/inscriptions-admissions/preparer-sa-candidature-en-master.html>

MASTER 1

La nouvelle loi s'applique à tous les étudiant.es qui postulent à l'entrée en M1.

Les étudiant.es de l'UJM qui souhaitent poursuivre leurs études en M1 doivent faire acte de candidature dans les mêmes conditions que les candidat.es extérieur.es.

Selon la mention de master, le recrutement se fait sur examen du dossier, complété éventuellement par un entretien.

Il convient d'utiliser l'application dématérialisée E-candidat pour toutes les candidatures (plus de candidatures papier).

Les étudiant.es étranger.ères résidant dans un pays à procédure « Etudes en France » ne relèvent pas de la procédure E.candidat.

MASTER 2

L'accès en M2 est de droit pour les étudiants qui valident leur M1 de la même mention à l'UJM. En cas de changement de mention, il convient de postuler via la procédure E.candidat.

Pour les candidat.es extérieur.es à l'UJM, il convient de postuler via la procédure E.candidat.

CALENDRIER

Réunions de rentrée

Les réunions d'accueil de l'ensemble des étudiant-e-s auront lieu. Les dates et les salles sont affichées sur le site internet de la faculté.

Une information sera donnée ce jour-là à propos des **emplois du temps**, qui seront **consultables sur MyUJM**.

Calendrier de l'année universitaire

Le calendrier de la faculté ALL, en deuxième de couverture, peut être téléchargé sur le site internet de la faculté ALL :

Début des cours : le lundi 05 septembre 2022

ANNÉE UNIVERSITAIRE :

Semestres impairs :

Cours du lundi 05 septembre 2022 au samedi 03 décembre 2022 (12 semaines).

Rattrapage des cours du lundi 05 au samedi 10 décembre 2022

Examens terminaux session une du mardi 03 janvier au samedi 14 janvier 2023

Examens terminaux session deux du lundi 19 juin au samedi 24 juin 2023

Semestres pairs :

Cours du lundi 16 janvier 2023 au samedi 22 avril 2023 (12 semaines).

Rattrapage des cours du lundi 24 au samedi 29 avril 2023

Examens terminaux session une du mardi 09 mai au samedi 27 mai 2023

Examens terminaux session deux du lundi 26 juin au samedi 01 juillet 2023

VACANCES UNIVERSITAIRES :

Toussaint : du lundi 03 octobre au dimanche 05 novembre 2022.

Noël : du mercredi 21 décembre 2022 au lundi 02 janvier 2023.

Hiver : du lundi 13 février au dimanche 19 février 2023.

Printemps : du lundi 10 avril au dimanche 16 avril 2023.

Ascension : du jeudi 18 au dimanche 21 mai 2023.

ATTENTION

Des modifications pourront être apportées à ce livret.

Les étudiant.es sont invité.es à consulter régulièrement, pour toutes informations relatives à leur scolarité leur messagerie universitaire, l'espace numérique de travail (MyUJM).

Septembre		Octobre		Novembre		Décembre		Janvier 2023	
1 J	Journées d'information	1 S		1 M	Vacances Toussaint	1 J		1 D	Vacances Noël
2 V		2 D		2 M		2 V		2 L	
3 S		3 L		3 J		3 S		3 M	Examens
4 D		4 M		4 V		4 D		4 M	Semestres impairs session 1
5 L	Rentrée s. impairs	5 M	5	5 S		5 L	RATTRAPAGE DE COURS	5 J	
6 M		6 J		6 D		6 M			6 V
7 M	1	7 V		7 L		7 M		7 S	
8 J		8 S		8 M		8 J		8 D	
9 V		9 D		9 V	9	9 V		9 L	Examens
10 S		10 L		10 J		10 S		10 M	Semestres impairs session 1
11 D		11 M		11 V		11 D	REVISIONS	11 M	
12 L		12 M	6	12 S		12 L			12 J
13 M		13 J		13 D		13 M		13 V	
14 M	2	14 V		14 L		14 M		14 S	
15 J		15 S		15 M		15 J		15 D	
16 V		16 D		16 M	10	16 V		16 L	
17 S		17 L		17 J		17 S		17 M	
18 D		18 M		18 V		18 D		18 M	1
19 L		19 M	7	19 S		19 L		19 J	
20 M		20 J		20 D		20 M	Vacances Noël	20 V	
21 M	3	21 V		21 L		21 M			21 S
22 J		22 S		22 M		22 J		22 D	
23 V		23 D		23 M	11	23 V		23 L	
24 S		24 L		24 J		24 S		24 M	
25 D		25 M		25 V		25 D		25 M	2
26 L		26 M	8	26 S		26 L		26 J	
27 M		27 J		27 D		27 M		27 V	
28 M	4	28 V		28 L		28 M		28 S	
29 J		29 S		29 M		29 J		29 D	
30 V		30 D	Vacances Toussaint	30 M	12	30 V		30 L	
31 L		31 L		31 M		31 S		31 M	

Février		Mars		Avril		Mai		Juin		Juillet	
1 M	3	1 M	6	1 S		1 L	REVISIONS	1 J		1 S	Examens
2 J		2 J		2 D		2 M			2 V		2 D
3 V		3 V		3 L		3 M		3 S		3 L	
4 S		4 S		4 M		4 J		4 D		4 M	
5 D		5 D		5 M	11	5 V		5 L	Jurys	5 M	
6 L		6 L		6 J		6 S		6 M			6 J
7 M		7 M		7 V		7 D		7 M		7 V	
8 M	4	8 M	7	8 S		8 L		8 J		8 S	
9 J		9 J		9 D		9 M	Examens	9 V		9 D	
10 V		10 V		10 L		10 M			10 S		10 L
11 S		11 S		11 M		11 J	Semestres pairs session 1	11 D		11 M	
12 D	Vacances d'hiver	12 D		12 M	Vacances printemps	12 V		12 L		12 M	
13 L			13 L		13 J		13 S		13 M		13 J
14 M		14 M		14 V		14 D		14 M		14 V	
15 M		15 M	8	15 S		15 L	Examens	15 J		15 S	
16 J		16 J		16 D		16 M	Semestres pairs	16 V		16 D	
17 V		17 V		17 L		17 M		17 S		17 L	
18 S		18 S		18 M		18 J		18 D		18 M	
19 D		19 D		19 M	12	19 V	Ascension	19 L	Examens	19 M	
20 L		20 L		20 J		20 S		20 M			20 J
21 M		21 M		21 V		21 D		21 M	Semestres impairs session 2	21 V	
22 M		22 M	9	22 S		22 L		22 J		22 S	
23 J	5	23 J		23 D		23 M	Examens	23 V		23 D	
24 V	Notes sur Myujm	24 V		24 L		24 M	Semestres pairs session 1	24 S		24 L	
25 S		25 S		25 M		25 J		25 D		25 M	
26 D		26 D		26 M		26 V		26 L	Examens	26 M	
27 L		27 L		27 J		27 S		27 M			27 J
28 M		28 M		28 V		28 D		28 M	Semestres pairs session 2	28 V	
29 J		29 J		29 S		29 L		29 J		29 S	
30 V		30 V		30 M		30 M		30 V		30 D	
31 L		31 V		31 M		31 M		31 L		31 L	

Centres de Recherche

Les étudiants de 2^e année de Master sont rattachés de droit à l'un des Centres de Recherche de la Faculté ALL correspondant à leur domaine de recherche. Ils devront participer aux activités de l'une ou l'autre de ses « composantes », « séminaires » ou « axes de recherches », cette participation donnant lieu à validation de manière à être prise en compte dans la carte de formation.

CENTRE ET COMPOSANTES/SEMINAIRES	DIRECTEURS, RESPONSABLES OU COORDONNATEURS
ECLLA, (Études du Contemporain en Littératures, Langues, Arts), UR. Axes de recherche :	Anolga Rodionoff
<u>A1</u> : Territoires et Représentations	Gilles Del Vecchio (gilles.del.vecchio@univ-st-etienne.fr) Rémi Digonnet (remi.digonnet@univ-st-etienne.fr)
<u>A2</u> : Espaces de savoirs critiques	Evelyne Lloze (evelyne.lloze@univ-st-etienne.fr) Anolga Rodionoff (anolga.rodionoff@univ-st-etienne.fr)
<u>A3</u> : Créations - Technologies – Imaginaires	Jérôme Dutel (jerome.dutel@univ-st-etienne.fr) Laurent Pottier (laurent.pottier@univ-st-etienne.fr)
A4 : Créations en tension	Christine Dualé (christine.duale@univ-st-etienne.fr) Carole Nosella (carole.nosella@univ-st-etienne.fr)
HISOMA (Histoire et Sources des Mondes Antiques), UMR 5189 <i>Axes de recherche</i> : Antiquité tardive et chrétienne. Éditions de textes patristiques latins.	Aline Canellis (aline.canellis@univ-st-etienne.fr)
IHRIM (Institut d'histoire des représentations et des idées dans les modernités, UMR 5317) Les domaines de recherche de l'IHRIM se structurent en cinq axes : Éditions critiques et histoire du livre ; Histoire et imagination des sciences et des techniques ; Les normes, les canons et leurs critiques ; Histoire des doctrines philosophiques, politiques et sociales ; Arts : discours, formes et pratiques. L'équipe de Saint-Étienne travaille sur la période XVI ^e -XIX ^e siècle et s'inscrit plus particulièrement dans les axes 1, 3 et 5.	

Stage M1 semestre 2 et M2 semestre 3

Étudiants-es à l'UJM M1 Études anglophones et CIMMELA en semestre 2 et M2 Études anglophones en semestre 3

Durée : 2 semaines ou 70 heures

Si stage en éducation nationale : minimum 20 heures d'observation de classe ou de participation à la classe.

Date du stage : semaines 11 et 12 du semestre 2 puis 3 Études anglophones
(Le stage peut éventuellement être prolongé d'une semaine lors des vacances de printemps).
Possibilité de faire un stage filé (ex : un jour par semaine notamment pour l'enseignement).

Lieu : associations, institutions publiques, entreprises, unité de recherche UJM, éducation nationale

Condition : stage non rémunéré

Référent-e universitaire : Directrice/directeur de recherche

Inscription : convention à remplir en ligne par l'étudiant-e.

Évaluation : rapport de stage d'environ **15 pages minimum**, annexes non comprises (interligne 1,5, Times New Roman 12, marges 2,5)

Pour les stages hors éducation nationale :

- Présentation du lieu de stage et du milieu socio-économique (5 points)
- Description de la mission lors du stage (5 points)
- Analyse : intérêt de celle-ci pour la formation personnelle et professionnelle de l'étudiant-e (5 points)
- Note de la tutrice/ du tuteur de l'établissement d'accueil (5 points). La fiche d'évaluation sera adressée directement à la référente/ au référent universitaire.

Le travail doit être original et ne pas consister en un copier-coller des documents de communication de l'institution ou de l'entreprise.

Pour les stages dans l'éducation nationale :

- Présentation des caractéristiques de l'établissement, des niveaux et des classes observés pendant le stage (5 points)
- Présentation d'une séquence observée (série de séances articulées entre elles), de la progression dans laquelle elle s'inscrit (programmes des collèges et des lycées) (5 points).
- Analyse : place et rôle de l'enseignant.e, sa pédagogie et sa conduite de la classe, question de l'autorité et du climat de la classe, comportement des élèves, interactions diverses (5 points).
- Articulation de l'expérience observée avec les savoirs disciplinaires enseignés à l'Université (quels liens ?) ; intérêt du stage pour sa formation et pour son orientation professionnelle (5 points).
-

Pour ce type de stage, le questionnaire d'évaluation par le tuteur n'est pas utilisé.

L'étudiant-e doit trouver son stage par elle/lui-même puis le faire valider par son/sa référent-e universitaire. La recherche du stage se fait dès le premier semestre. Le stage ne peut débuter sans signature de la convention (à trouver sur le site de l'UJM).

Étudiants-es M1/M2 à l'étranger en semestre 2/3

(Les étudiants en cursus à l'étranger pour les 2 semestres n'effectuent pas de stage)

Pour le stage, l'étudiant-e à l'étranger lors du semestre 2 de M1 et semestre 1 du M2 se voit offrir le choix suivant :

- **Effectuer son stage** de 2 semaines (ou 70 heures) sur place selon les modalités indiquées dans le livret de Master Domaine ALL et remettre un rapport d'environ 15 pages minimum.
-
- **OU**
-
- **Rédiger un rapport sur son séjour à l'étranger.**

L'étudiant-e indiquera à son/sa directeur/directrice de recherche le choix qu'il a fait et lui remettra le rapport dans les délais impartis par ce/cette dernier/ère.

Évaluation pour le second choix : rapport sur le séjour à l'étranger d'environ **15 pages minimum**, annexes non comprises (interligne 1,5, Times New Roman 12, marges 2,5)

- Présentation du lieu de séjour (4 points)
- Description des cours suivis (objectifs, contenus) (4 points)
- Spécificités de cette formation et comparaison avec une formation française (6 points)
- Analyse : intérêt de cette expérience pour la formation personnelle et professionnelle de l'étudiant-e (6 points)
- La langue de rédaction sera celle du pays d'accueil si elle correspond au cursus universitaire initial de l'étudiant-e, dans les autres cas, ce sera le français.

Le travail doit être rédigé et original et ne pas consister en un copier-coller des documents de communication de l'institution d'accueil.

I. 1/ Mention LLCER, études anglophones

Responsable 2022-2023 : Olivier Glain, olivier.glain@univ-st-etienne.fr

Le parcours Études anglophones de l'Université Jean Monnet est structuré selon trois Unités d'enseignement principales (Recherche, Langue et Culture) et offre la possibilité de choisir, en Master 1, entre l'Unité d'Enseignement Langue et l'Unité d'Enseignement Langue Option Traduction.

Les étudiant-es ayant validé un Master 1 LLCER Anglais de l'Université Jean Monnet avec l'option Traduction, pourront, s'ils ou elles le souhaitent, candidater pour entrer en Master 2 MRT l'année suivante : dans ce cas, ils ou elles devront déposer un dossier de candidature sur le site de l'UJM à partir du mois d'avril (procédure dématérialisée E-candidat). Une attention particulière sera accordée aux résultats obtenus à l'UE option Traduction.

Année 1

Objectifs de la formation

- Consolidation des connaissances et des compétences de la discipline.
- Approfondissement des connaissances de la spécialité choisie.
- Initiation au travail de recherche.
- Maîtrise des outils théoriques et de la méthodologie.
- Projet de mémoire en M1 (bibliographie, plan et problématique : 10 pages minimum). Mémoire d'environ 100 pages en M2 (police 12, interligne 1,5, normes de présentation MLA), soutenance en M2. La langue de rédaction du mémoire est l'anglais et la langue de soutenance le français.

L'étudiant(e) doit convenir le plus rapidement possible d'un sujet de mémoire avec un(e) enseignant(e) du département d'études anglophones dans la spécialité choisie : linguistique (dont traduction), littérature GB, US ou Commonwealth, civilisation GB, US ou Commonwealth. Il revient à l'étudiant de prendre régulièrement contact avec son directeur/sa directrice de mémoire afin de soumettre l'état d'avancement de ses recherches. Le directeur/la directrice de mémoire reste seul(e) habilité(e) à décider si un travail peut être soutenu ou non et à choisir une date soutenance et un jury en fin d'année de Master 2.

Débouchés et poursuites d'études

Agrégation.

Poursuite en Master 2 Études anglophones.

Candidature au Master 2 « Métiers de la Rédaction et de la Traduction » (cf. pages consacrées à cette formation à la fin du présent livret).

Cas de dispense

Master mention LLCER :

À l'exception du mémoire principal, des dispenses peuvent être accordées pour certains cours. Elles concernent notamment :

- Les étudiants titulaires de l'agrégation : dispense de 30 ects en M2. Ne font que le mémoire.
- Les étudiants titulaires du CAPES : dispense jusqu'à un maximum de 12 ECTS en M2.
- Les étudiants qui exercent une activité professionnelle ayant un rapport avec leur spécialité ou étant susceptible de favoriser leur insertion professionnelle : reconnaissance pouvant aller jusqu'à 10 ECTS.

La dispense n'est pas un droit mais reste soumise à l'appréciation de l'équipe de formation du master.

Débouchés et poursuite d'études

Inscription en Doctorat.

Les étudiant(e)s qui relèvent du régime dit "bloqué" doivent le préciser obligatoirement lors de leur inscription pédagogique (un justificatif doit être remis au service de la scolarité qui autorise ou non ce régime). L'inscription sous ce régime leur permet ainsi de passer les examens terminaux.

Il est également indispensable que ces mêmes étudiant(e)s prennent contact au début du semestre (semaine 1 ou avant) avec chaque enseignant(e) assurant un cours qui les concerne.

L'étudiant(e) qui ne se sera pas inscrit officiellement en régime dit « bloqué » ne pourra pas se présenter aux examens terminaux.

Cas particulier des étudiant(e)s qui travaillent à l'étranger :

Les étudiant(e)s qui travaillent à l'étranger (comme assistant(e)s par exemple) sont autorisé(e)s à s'inscrire en **Master 1 MEEF et Études anglophones** mais ne peuvent en aucun cas passer à distance des examens qui exigent la présence des étudiant(e)s en France. Les enseignements qui peuvent se faire à distance sont spécifiés sur le livret de l'étudiant(e) par la mention "devoir maison".

Pour les autres cours, c'est l'évaluation en contrôle terminal qui s'applique.

Une activité salariée est incompatible avec une inscription en M2 MEEF.

Pour les soutenances des mémoires de Master 2 MEEF et EA, le mémoire doit être rendu **au moins 15 jours** avant la date prévue de soutenance. Si ce délai n'est pas respecté, la soutenance sera annulée. Le secrétariat du Master indiquera en début d'année universitaire les dates limites de soutenances (en juin pour le Master MEEF, en septembre pour le Master EA).

ANNÉE 1

ORGANISATION DU SEMESTRE 1

Usages avancés et spécialisés des outils numériques

Bloc 1 Méthodologie de la recherche	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 6	Coef. 1
Ressources et méthodologie recherche 1 (cours mutualisé avec MEEF Bloc 4 UE IRS)		12	Fac simile maison	Fac simile maison	Fac simile maison	4	1
Méthodologie disciplinaire 1 (cours MEEF Bloc 2 UE IRS)		18	Terminal 5h	Terminal 5h	Terminal 5h	2	1

Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés

Bloc 2a Savoirs linguistiques	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 16	Coef. 2
Version 1 (cours mutualisé avec MRT)		18	1 écrit 2h	1 écrit 2h	1 écrit 2h	4	1
Thème 1 (cours mutualisé avec MRT)		18	1 écrit 2h	1 écrit 2h	1 écrit 2h	4	1
Approfondissement en linguistique 1 (cours MEEF Bloc 2 UE SRI Ic)	9	9	1 écrit 2h	1 écrit 2h	1 écrit 2h	4	1
Phonologie	2	10	1 écrit/oral 2h	1 écrit/oral 2h	1 écrit/oral 2h	4	1

Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés

Bloc 2b * Savoirs linguistiques	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 16	Coef. 2
Version 1 (cours mutualisé avec MRT)		18	1 écrit 2h	1 écrit 2h	1 écrit 2h	4	1
Thème 1 (cours mutualisé avec MRT)		18	1 écrit 2h	1 écrit 2h	1 écrit 2h	4	1
Traduction écrite- Traduction spécialisée (cours MRT)		15	Épreuves écrites	Épreuve écrite 1h	Épreuve écrite 1h	2	1
Traduction orale- Interprétation (cours MRT)		15	Épreuves orales	Épreuve orale	Épreuve orale	2	1
TAO-1 (cours MRT)		18	Épreuves techniques	Épreuve technique 2h	Épreuve technique 2h	4	1

Communication spécialisée pour le transfert de connaissances

Bloc 3 Culture 2 cours sur 3 au choix	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 8	Coef. 2
Séminaire de recherche Littérature britannique <i>(cours mutualisé avec MEEF Bloc 4 UE SR2 1b)</i>	12		Un travail écrit maison	Un travail écrit maison	Un travail écrit maison	4	1
Séminaire de recherche Littérature Commonwealth <i>(cours mutualisé avec MEEF Bloc 4 UE SR1 1a)</i>	12		Un travail écrit maison	Un travail écrit maison	Un travail écrit maison	4	1
Séminaire de recherche Civilisation nord- américaine <i>(cours mutualisé avec MEEF Bloc 4 UE SR2 1c)</i>	12		Un travail écrit maison	Un travail écrit maison	Un travail écrit maison	4	1

ORGANISATION DU SEMESTRE 2

Usages avancés et spécialisés des outils numériques

Bloc 1 Méthodologie de la recherche	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 7	Coef. 2
Étape du mémoire			Problématique/pl an/bibliographie selon normes notés par directeur/directric e de recherche	<i>idem</i>	<i>idem</i>	4	1
Méthodologie disciplinaire 2 (cours MEEF Bloc 2 UE IRS)		12	1 écrit 5h	1 écrit 5h	1 écrit 5h	3	1

Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés

Bloc 2a Savoirs linguistiques	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 9	Coef. 2
Version 2 (cours mutualisé avec MRT)		12	1 écrit 2 h	1 écrit 2 h	1 écrit 2 h	3	1
Thème 2 (cours mutualisé avec MRT)		12	1 écrit 2 h	1 écrit 2 h	1 écrit 2 h	3	1
Approfondissement en Linguistique 2 (cours MEEF Bloc 2 UE SRI 2c)	9	9	1 écrit 2h	1 écrit 2h	1 écrit 2h	3	1
ou Histoire de la langue anglaise	2	10	1 écrit 1h	1 écrit 1h	1 écrit 1h	3	1

Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés

Bloc 2b * Savoirs linguistiques	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 9	Coef. 2
Version 2 (cours mutualisé avec MRT)		12	1 écrit 2 h	1 écrit 2 h	1 écrit 2 h	3	1
Thème 2 (cours mutualisé avec MRT)		12	1 écrit 2 h	1 écrit 2 h	1 écrit 2 h	3	1
Traduction écrite- Traduction spécialisée (cours MRT)		15	Épreuve écrite	Épreuve écrite 1h	Épreuve écrite 1h	1	1
Traduction orale- Interprétation		12	Épreuve orale	Épreuve orale	Épreuve orale	1	1
TAO-2		12	Épreuve technique	Épreuve technique 2h	Épreuve technique 2h	1	1

Communication spécialisée pour le transfert de connaissances							
Bloc 3 Culture 2 cours sur 3 au choix	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 8	Coef. 2
Séminaire de recherche Approfondissement en littérature et civilisation américaines (<i>cours MEEF Bloc 2 UE SR1 2b</i>)	9	9	1 travail écrit maison	1 travail écrit maison	1 travail écrit maison	4	1
Séminaire de recherche Civilisation britannique (<i>cours mutualisé avec MEEF Bloc 4 UE SR1 2a</i>)	12		1 travail écrit maison	1 travail écrit maison	1 travail écrit maison	4	1
Séminaire de recherche Civilisation de l'Empire britannique et du Commonwealth (<i>cours mutualisé avec MEEF Bloc 4 UE SR2 2b</i>)	12		1 travail écrit maison	1 travail écrit maison	1 travail écrit maison	4	1

Appui à la transformation en contexte professionnel							
Bloc 4 Expérience professionnelle	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 6	Coef. 1
Stage 2 semaines + rapport			rapport	rapport		4	5
Insertion professionnelle Cap Avenir						2	1

***L'UE2B – Langue Option Traduction pourra permettre aux étudiant·es de candidater pour entrer directement en Master II Métiers de la Rédaction et de la Traduction : voir informations en fin de livret dans la partie consacrée au Master MRT.**

ANNÉE 2

ORGANISATION DU SEMESTRE 3

Usages avancés et spécialisés des outils numériques

Bloc 1	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 6	Coef. 2
Méthodologie de la recherche							
1 journée d'étude + 1 colloque études anglophones			1 rapport écrit maison pour chaque événement noté par directeur/directrice de recherche	<i>Idem</i>	<i>Idem</i>	3	1
Méthodologie disciplinaire 3 (cours MEEF)		18	<i>Fac simile</i> maison	<i>Fac simile</i> maison	<i>Fac simile</i> maison	3	1

Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés

Bloc 2	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 8	Coef. 2
Savoirs linguistiques							
Version Thème 3 (cours MEEF)		18	1 écrit de 4 h	1 écrit de 4 h	1 écrit de 4 h	4	1
Séminaire de linguistique	8		1 travail écrit maison	1 travail écrit maison	1 travail écrit maison	4	1

Communication spécialisée pour le transfert de connaissances

Bloc 3	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 12	Coef. 2
Culture							
Approfondissement en littérature et civilisation américaines et britanniques (cours MEEF 2 Bloc 2 UE SRI)	18		1 travail écrit maison	1 travail écrit maison	1 travail écrit maison	4	1
Séminaire de littérature	8		1 travail écrit maison	1 travail écrit maison	1 travail écrit maison	4	1
Séminaire de civilisation	8		1 travail écrit maison	1 travail écrit maison	1 travail écrit maison	4	1

Appui à la transformation en contexte professionnel

Bloc 4	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 4	Coef. 1
Expérience professionnelle							
Insertion professionnelle Cap Avenir						2	1
Stage 2 semaines + rapport			Rapport de stage	Rapport de stage		2	5

ORGANISATION DU SEMESTRE 4

Communication spécialisée pour le transfert de connaissances

Bloc 1 Méthodologie de la recherche	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 30	Coef.
Mémoire 80-100 pages + soutenance						30	

RÉPARTITION DES ENSEIGNEMENTS

MASTER 1-2 Études anglophones

RÉPARTITION DES ENSEIGNEMENTS

MASTER 1

Semestre 1

Bloc 1 Méthodologie de la Recherche :

Ressources et méthodologie recherche 1 12 TD E. Bouzonviller

Méthodologie disciplinaire 1 18 TD S. Chapuis

Au choix Bloc 2a ou 2b

Bloc 2a Savoirs linguistiques :

Version 1 18 TD R. Digonnet

Thème 1 18 TD A. S. Letessier

Approfondissement en linguistique 1 9 CM 9 TD R. Digonnet

Phonologie 2 CM + 10 TD O. Glain

Bloc 2b Savoirs linguistiques :

Version 1 18 TD R. Digonnet

Thème 1 18 TD A. S. Letessier

Traduction écrite-Traduction spécialisée 15 TD I. McClure et J. Touati

Traduction orale-Interprétation 15 TD A. Moussart

TAO-1 18 TD C. Courtay

Bloc 3 Culture

(2 cours sur 3 au choix)

Séminaires de recherche :

Littérature britannique 12 CM Y. Dureau

Littérature Commonwealth 12 CM A-S Letessier

Civilisation nord-américaine 12 CM L. Tracy

PROGRAMMES ET BIBLIOGRAPHIES (Prière de vous procurer les éditions mentionnées)

Bloc 1

Ressources et méthodologie recherche 1

Ce cours présente la méthodologie et les outils pour la rédaction du mémoire.

Méthodologie disciplinaire 1

Ce cours propose un entraînement à l'analyse comparée de documents. Les supports utilisés seront variés : textes littéraires, textes historiques, articles de presse, ou encore documents iconographiques. Il s'agira de travailler la mise en relation de documents dans le but de produire une synthèse organisée.

Bloc 2

Version 1:

Cours dispensé en anglais et français

La traduction de l'anglais au français de textes littéraires variés aura pour but une meilleure compréhension de la démarche traductologique. Outre la traduction régulière d'extraits littéraires, des rappels constants à teneur traductologique, lexicologique, syntaxique et stylistique seront mis à profit pour aboutir à une meilleure production.

Bibliographie :

CHUQUET Hélène & PAILLARD Michel, *Approches linguistiques des problèmes de traduction*, Ophrys, Paris, 1987.

Approfondissement en Linguistique 1 :

Ce cours a pour objet l'étude grammaticale des formes nominales et de l'énoncé complexe dans une perspective énonciative. À partir d'invariants sémantiques définis, il s'agira d'envisager les effets de sens possibles développés en contexte pour aboutir à une analyse grammaticale comparative critique.

Bibliographie :

ADAMCZEWSKI Henri & GABILAN Jean Pierre, *Les clés de la grammaire anglaise*, Armand Colin, Paris, 2005.

CHUQUET Hélène & PAILLARD Michel, *Approches linguistiques des problèmes de traduction*, Ophrys, Paris, 1987.

GARNIER Georges & GUIMIER Claude, *L'épreuve de linguistique au CAPES et à l'agrégation d'anglais*, Nathan, Paris, 1997.

GOATER Thierry, LEMMONIER-TEXIER Delphine, ORIEZ Sandrine & CHAUVIN Catherine, *L'épreuve de traduction en anglais : Thème, version, commentaire linguistique*, Presses Universitaires de Rennes, 2011.

HUDDLESTON Rodney & PULLUM Geoffrey, *The Cambridge Grammar of the English Language*, Cambridge University Press, Cambridge, 2002.

Phonologie :

Ce cours a un double objectif théorique et pratique. Sur le plan théorique, il doit permettre aux étudiants de mener une réflexion sur le système phonologique et les mécanismes phonétiques de l'anglais afin d'acquérir les bases nécessaires à l'enseignement ou à la recherche dans le domaine de la langue orale. Ce travail prenant appui sur les grandes régularités de la langue anglaise, l'objectif pratique est de permettre aux étudiants de renforcer leurs compétences dans le domaine de la prononciation (remédiation et/ou amélioration).

Bibliographie :

- JOBERT Manuel & MANDON Natalie, "Précis d'anglais oral", *La Clé des Langues*, manuel et exercices disponible en ligne (gratuitement) sur :

http://cle.ens-lyon.fr/workbook/precis-d-anglais-oral-148102.kjsp?RH=CDL_MAN000000&RF=CDL_MAN070000

- ROACH Peter, *English Phonetics and Phonology: A practical course*, Cambridge University Press

- WELLS, J.C., *Longman Pronunciation Dictionary*, Longman, Londres, 2008

Bloc 2b**Traduction écrite-Traduction spécialisée**

Il s'agira de traduire des textes ou divers documents (modes d'emploi/manuels d'utilisation, brochures, plaquettes, contrats, articles de lois, documents professionnels, guides touristiques, menus...) dans différents secteurs d'activité. On pratiquera ainsi la langue technique, juridique, médicale, politique, etc., dans des domaines variés.

Traduction orale-Interprétation

Ce cours, dispensé en laboratoire de langues, permet aux étudiant-es d'approfondir leurs compétences en traduction orale (consécutives et simultanées). Les supports à traduire sont très variés (extraits de conférences, débats, interviews, exposés, journaux télévisés, documentaires, extraits de films). La pratique quotidienne des médias en anglais et en français est considérée comme nécessaire.

Bibliographie :

TOURNIER Jean, *Précis de lexicologie anglaise*, Nathan, 1988.

HUART Ruth, *Nouvelle grammaire de l'anglais oral*, Ophrys, Paris, 2010.

BOUSCAREN - MOUNOLOU – REY, *Le mot et l'idée anglais 2*, 2012.

TAO-1

Dispensé par une professionnelle de la traduction, ce cours visera à permettre aux futurs traducteurs/futures traductrices de savoir appréhender l'un des principaux logiciels de traduction : le logiciel TRADOS à un niveau élémentaire puis approfondi.

Bloc 3**Séminaires de recherche :****Littérature britannique :**

Le programme sera communiqué à la rentrée.

Littérature Commonwealth :

Le programme sera communiqué à la rentrée.

Civilisation nord-américaine :

“This course looks at specific examples of how the rather unusual federal structure of the United States political system affects the way the country deals with contemporary social issues such as civil rights, education, health care and criminal justice.”

Semestre 2

Bloc 1 Méthodologie de la recherche :

Étape du mémoire

Méthodologie disciplinaire 2 12 TD A. S. Letessier

Au choix Bloc 2a ou 2b

Bloc 2a Savoirs linguistiques :

Version 2 12 TD F. Reviron-Piégay

Thème 2 12 TD R. Dignonnet

Approfondissement en Linguistique 2 9 CM /9 TD O. Glain

ou Histoire de la langue anglaise 2 CM /10 TD O. Glain

Bloc 2b Savoirs linguistiques :

Version 2 12 TD F. Reviron-Piégay

Thème 2 12 TD R. Dignonnet

Traduction écrite-Traduction spécialisée 15 TD I. McClure et J. Touati

Traduction orale-Interprétation 12 TD A. Moussart

TAO-2 12 TD C. Courtay

Bloc 3 Culture

(2 cours sur 3)

Séminaires de recherche

Approfondissement en littérature et civilisation américaines 9 CM 9TD S. Chapuis

Séminaire de recherche Civilisation britannique 12 CM C. Jérémie

Séminaire de recherche Civilisation de l'Empire britannique & du Commonwealth 12 CM A-S Letessier

Bloc 4 Expérience professionnelle :

Stage de 2 semaines en milieu professionnel. Rapport de stage (voir consignes en début de livret).

Insertion professionnelle Cap Avenir

PROGRAMMES ET BIBLIOGRAPHIES

Bloc 1

Étape du mémoire

Préparer un projet de mémoire en anglais : 10 pages environ à soumettre pour correction et notation au directeur/à la directrice de recherche. Des instructions plus détaillées seront données lors de la réunion de rentrée mais ce travail devra comprendre :

- Une contextualisation de l'auteur, de l'œuvre ou du sujet
- Une description et justification de la méthode de recherche/de l'approche choisie
- Une présentation de la problématique
- Une présentation du plan
- Des références bibliographiques aux normes MLA

Méthodologie disciplinaire 2

Ce cours propose un entraînement à l'analyse comparée de documents. Les supports utilisés seront variés : textes littéraires, textes historiques, articles de presse, ou encore documents iconographiques. Il s'agira de travailler la mise en relation de documents dans le but de produire une synthèse organisée.

Bloc 2a

Approfondissement en Linguistique 2 :

Il s'agit de mener une réflexion argumentée à partir de faits de langue appartenant au domaine du groupe verbal à partir d'extraits authentiques en anglais. Les étudiants doivent être capables de décrire, identifier les marqueurs et/ou structures que comportent les segments soulignés, en rappeler les valeurs fondamentales, dans le but de montrer les enjeux sémantiques de ces formes en contexte. Le cours alterne entre apport théorique et exercices pratiques qui doivent être préparés par les étudiants.

Ouvrages conseillés (au choix) :

- ADAMCZEWSKI Henri & GABILAN Jean-Pierre, *Les clés de la grammaire anglaise*, Paris, Armand Colin, 1992
- BOUSCAREN Janine. *Linguistique anglaise. Initiation à une grammaire de l'énonciation*, Ophrys, Gap, 1991
- JAMET Denis, *La Linguistique aux concours : méthodologie et problématiques*, Paris, Ellipses, 2014
- LAPAIRE Jean-Rémi & ROTGE Wilfrid, *Linguistique et Grammaire de l'anglais*. Toulouse, PU Mirail, 1992
- LAPAIRE Jean-Rémi & ROTGE Wilfrid, *Réussir le commentaire grammatical de textes. CAPES / Agrégation Anglais*, Paris, Ellipses, 1993
- LARREYA Paul & RIVIERE Claude, *Grammaire explicative de l'anglais*, Montreuil, Pearson France, 2014

Histoire de la langue anglaise

Ce cours s'attache à définir les principales époques de l'histoire de la langue anglaise et les principaux processus qui les ont caractérisées. Au-delà de l'aspect strictement linguistique des évolutions, on s'intéressera aux facteurs humains et sociaux qui ont conditionné les changements, dans une perspective de sociolinguistique historique.

Bloc 2b

Version et thème 2

Ce cours consiste en une mise en pratique des techniques de traduction propres à la traduction littéraire. Pour le thème, on traduira de la langue source qu'est le français, vers la langue cible qu'est l'anglais. En version, on appliquera le schéma inverse.

Traduction écrite-Traduction spécialisée

Il s'agira de traduire des textes ou divers documents (modes d'emploi/manuels d'utilisation, brochures, plaquettes, contrats, articles de lois, documents professionnels, guides touristiques, menus...) dans différents secteurs d'activité. On pratiquera ainsi la langue technique, juridique, médicale, politique, etc., dans des domaines variés.

Traduction orale-Interprétation

Ce cours, dispensé en laboratoire de langues, permet aux étudiant-es d'améliorer leurs facultés de compréhension orale et de traduction (travail en consécutive et/ou simultanée). Ils ou elles devront traduire divers supports (extraits de conférences, débats, interviews, exposés, journaux télévisés, documentaires, extraits de films, etc.) traitant de sujets très variés.

La pratique quotidienne des médias en anglais et français est considérée comme nécessaire.

Bibliographie :
TOURNIER Jean, *Précis de lexicologie anglaise*, Nathan, 1988.

HUART Ruth, *Nouvelle grammaire de l'anglais oral*, Ophrys, Paris, 2010.

BOUSCAREN - MOUNOLOU – REY, *Le mot et l'idée anglais 2*, 2012.

TAO 2

Dispensé par une professionnelle de la traduction, ce cours visera à permettre aux futurs traducteurs/futures traductrices de savoir appréhender l'un des principaux logiciels de traduction : le logiciel TRADOS à un niveau élémentaire puis approfondi.

Bloc 3

Séminaires de recherche :

Approfondissement en littérature et civilisation américaines

Ce cours proposera une étude culturelle, artistique et littéraire de la nature aux Etats-Unis. De la contemplation romantique aux mouvements environnementalistes les plus récents, il s'agira de voir notamment la persistance des mythes fondateurs dans le rapport de l'homme à la nature aux Etats-Unis.

Lectures conseillées :

Abbey, Edward, *Desert solitaire, A Season in the Wilderness*, 1968.

Buell, Lawrence, *The future of environmental criticism : environmental crisis and literary imagination*, Blackwell Publishing, 2005.

Carson, Rachel, *Silent Spring*, 1961.

Cronon, William ed. *Uncommon Ground. Rethinking the Human Place in Nature*. London, New York: Norton, 1995.

Emerson, Ralph Waldo. *Nature*. Boston: Munroe, 1836.

Krakauer, Jon, *Into the Wild*, 1996.

Civilisation britannique :

La Réforme et l'Angleterre : rupture, ou héritage ?

Des indications de lecture seront suggérées en début de semestre.

Civilisation de l'Empire britannique & du Commonwealth :

Le programme sera communiqué à la rentrée.

MASTER 2

Semestre 3

Bloc 1 Méthodologie de la recherche :

Séminaire études anglophones + colloque UJM ou UDL

Méthodologie disciplinaire 3 18 TD C. Dualé

Bloc 2 Savoirs linguistiques :

Version/Thème 3 18 TD F. Reviron-Piégay/L. Tracy

Séminaire de linguistique 8 CM R. Digonnet/ C. Jérémie

Bloc 3 Culture :

Approfondissement en littérature et civilisation américaines et britanniques 18CM F. Reviron-Piégay/E.Bouzonviller

Séminaire de littérature 8 CM E. Bouzonviller/A. Ventéjoux

Séminaire de civilisation 8 CM Y. Dureau/C. Dualé

Bloc 4 Expérience professionnelle :

Insertion professionnelle Cap Avenir

Stage 2 semaines + rapport

PROGRAMMES ET BIBLIOGRAPHIES

Bloc 1

Séminaire études anglophones + colloque

Choix à déterminer en accord avec le directeur/ la directrice de recherche. Un rapport à lui rendre pour chacun des deux événements (10 pages environ par rapport, sujet imposé ou résumé selon les instructions du directeur/de la directrice de recherche).

Méthodologie disciplinaire 3

Le cours aborde les principales difficultés, liées à la recherche et à la rédaction du mémoire de Master 2, et fournit une aide méthodologique à la rédaction du mémoire et à la soutenance.

Bloc 2

Séminaire de linguistique

1) Séminaire sur études de corpus en anglais.

Le programme sera communiqué à la rentrée.

2)

En prélude au cours 'The Guid Scots Tongue', la lecture de Robert Burns est conseillée, ainsi que la prise de contact avec la version électronique du Scottish National Dictionary.

Bloc 3

Littérature Civilisation 3

Étude de dossiers de littérature et civilisation US et GB de type concours. Documents distribués en cours.

Séminaire de littérature (en parallèle avec le programme d'agrégation 2022-24)

1)

« F. Scott et Zelda Fitzgerald, incarnation d'une époque »

Des récits fictionnels et autobiographiques serviront de support à ce séminaire qui mettra en lumière l'œuvre littéraire et la vie de ces deux figures emblématiques de « l'Âge du jazz ». L'étude du motif de l'errance et du voyage sera privilégiée.

Lecture obligatoire :

Fitzgerald, Francis Scott. *The Cruise of the Rolling Junk* (1924), Londres, Hesperus Press, 2011.

2) Lecture obligatoire :

Fitzgerald, Francis Scott. *Tender Is the Night*. 1934. Londres, Penguin English Library, 2018.

Pour aller plus loin :

BOUZONVILLER Elisabeth et Marie-Agnès GAY, *Tender Is the Night F. Scott Fitzgerald*, Paris, Ellipses, 2022.

Séminaire de civilisation

1)

Étude des documents de civilisation américaine distribués en début de cours

Thématique abordée : la démocratie américaine et sa confrontation au terrorisme et à la guerre.

2)

« La Renaissance de Harlem : Écriture, musique et danse pendant l'ère du Jazz »

Ce séminaire aborde les moments clefs de la Renaissance de Harlem, mouvement intellectuel des années folles qui se déroula dans le quartier d'Harlem à New York et qui fut annonciateur des Droits Civiques des années 1950 et 1960.

Pour aller plus loin :

- DUALÉ Christine, *Langston Hughes et la Renaissance de Harlem : émergence d'une voix noire américaine*. Paris, L'Harmattan, 2017.
- DUALÉ Christine, *Harlem Blues : Langston Hughes et la poésie de la Renaissance afro-américaine*. Paris, L'Harmattan, 2014, 180 pages.

Bloc 4

Stage 2 semaines + rapport, voir conseils en début de livret.

Semestre 4

Bloc 1 : Méthodologie de la recherche

Rédaction en anglais, puis soutenance en français, d'un mémoire de 100 pages minimum (voir consignes en début de livret)

I. 2/ Mention MEEF, parcours anglais

Responsable pédagogique du Master MEEF pour l'année 2022-2023 :

Rémi Digonnet, MCF département d'anglais, Faculté ALL :
remi.digonnet@univ-st-etienne.fr
Bureau LR6

Responsable administratif des Masters, faculté ALL :

Nora Medar : 04.77.42.13.31 nora.medar@univ-st-etienne.fr

INSPE :

Catherine Jouve : secrétariat des MEEF (M1/ M2) : 04 77 49 29 82, catherine.jouve@univ-lyon1.fr
Michaël Navarro, Coordonnateur académique second degré : 06 87 66 02 91, michael.navarro@univ-lyon1.fr

Le concours se passe désormais au cours du M2 (écrits en mars/avril, oraux en juin/juillet). L'enseignement du master est annualisé et la répartition des cours par semestre est indicative. Les UE se compensent à l'intérieur des blocs, en revanche, les blocs ne se compensent pas entre eux.

Étudiants de M1

STAGES :

Trois stages vous seront proposés cette année :

- un stage filé : du 21/11/2022 au 24/03/2023
- un premier stage massé : du 09/01/2023 au 13/01/2023
- un deuxième stage massé : du 24/04/23 au 05/05/23

L'INSPÉ vous donnera toutes les informations utiles en temps voulu.

Étudiants de M2

STAGES :

Le stage en établissement et en responsabilité se déroulera le lundi et le vendredi toute la journée.

Calendrier et procédure d'inscription au concours du CAPES Externe d'anglais session normale 2023 (encore inconnus à ce jour)

Inscription à partir de septembre 2022 (12h) jusqu'en octobre 2022 (17h) sur le site

<http://www.education.gouv.fr/siac2>

Date des épreuves d'admissibilité : printemps 2023.

Date des épreuves d'admission : juin/juillet 2023.

Les calendriers prévisionnels ainsi que les lieux des épreuves d'admission pourront être **consultés à partir du mois de décembre 2022 sur Publinet.**

<http://publinetce2.education.fr/>

Modalités et programme du CAPES externe d'anglais, session normale 2023 :

Pour toutes les épreuves, la note zéro est éliminatoire. Lorsqu'une épreuve comporte plusieurs parties, la note zéro obtenue à l'une ou l'autre des parties est éliminatoire.

A. — Epreuves d'admissibilité

1° Epreuve écrite disciplinaire

L'épreuve permet d'évaluer la maîtrise des savoirs disciplinaires nécessaires à la mise en œuvre des programmes d'enseignement du collège et du lycée.

L'épreuve se compose de deux parties :

a) Une composition en langue étrangère à partir d'un dossier constitué de documents de littérature et/ou de civilisation et pouvant comprendre également un document iconographique. Le dossier est en lien avec le thème ou un des axes inscrits au programme.

b) Au choix du jury, un thème et/ou une version. Cet exercice peut être réalisé à partir d'un des documents du dossier.

Durée : six heures.

Coefficient 2.

L'épreuve est notée sur 20. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

Un thème (programmes de collège) et quatre axes (programmes de lycée) sont inscrits au programme du concours. Le thème est renouvelé tous les deux ans, les axes par moitié chaque année. Ce programme fait l'objet d'une publication sur le site internet du ministère chargé de l'éducation nationale. Des ouvrages illustrant le programme du concours peuvent être proposés à l'étude, à l'appui de celui-ci, ou faire l'objet d'une bibliographie indicative.

Programme de l'épreuve de composition (première épreuve d'admissibilité) :

Thème des programmes de collège :

- ▶ Rencontres avec d'autres cultures

Axes d'étude des programmes de lycée :

- ▶ Faire entendre sa voix : représentation et participation
- ▶ Sauver la planète, penser les futurs possibles
- ▶ Fiction et réalité
- ▶ Relation entre l'individu et le groupe

2° Epreuve écrite disciplinaire appliquée

L'épreuve place le candidat en situation de choisir des documents, d'en produire une analyse critique, puis de construire une séquence d'enseignement à partir du sujet remis par le jury. Elle permet d'évaluer la capacité du candidat à concevoir et mettre en œuvre une séquence d'enseignement permettant la structuration des apprentissages à un niveau visé et au regard des instructions officielles.

L'épreuve, rédigée en langue française, prend appui sur des supports de natures différentes (texte, document audio présenté sous forme de script, iconographie, extrait de manuel, etc.) en lien avec le thème ou l'axe proposé au candidat et susceptibles d'être utilisés dans la cadre d'une séquence pédagogique au niveau ou dans les conditions d'enseignement indiqués par le sujet. Ils peuvent être accompagnés de documents annexes destinés à en faciliter la mise en perspective.

Parmi ces supports, le candidat opère des choix. Sur la base de l'étude et de la mise en relation des documents qu'il sélectionne, il conçoit et présente la séquence pédagogique qu'il envisage. Il mentionne ses objectifs (linguistiques, communicationnels, culturels, éducatifs, etc.) et les moyens et stratégies qu'il compte mettre en œuvre pour les atteindre en fonction de la classe.

Les textes en langue étrangère qui figurent parmi les supports proposés à la réflexion du candidat comportent une sélection de faits de langue, signalés par un soulignement. Le candidat décrit, analyse et explicite en français, selon les indications mentionnées par le sujet, un ou des faits de langue dans la perspective du travail en classe lors de cette séquence pédagogique.

Durée : six heures.

Coefficient 2.

L'épreuve est notée sur 20. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

B. — Epreuves d'admission

1° Epreuve de leçon

L'épreuve a pour objet la conception et l'animation d'une séance d'enseignement. Elle permet d'apprécier la maîtrise disciplinaire et la maîtrise pédagogique du candidat, notamment sa capacité à analyser, sélectionner et préparer des supports de travail de qualité pour la conception et la mise en œuvre de la séance.

L'épreuve prend appui sur un document audio ou vidéo en langue étrangère se rapportant à l'un des thèmes ou axes figurant au programme des classes de collège et de lycée et ne dépassant pas trois minutes. Le candidat peut être conduit à rechercher, pendant le temps de préparation, un ou deux autres documents en lien avec celui proposé dans l'objectif de la

conception de la séance, au sein d'un ensemble documentaire mis à sa disposition ou par une recherche personnelle pour laquelle il dispose d'un matériel lui permettant d'accéder à internet, selon l'organisation retenue par le jury.

L'épreuve comporte deux parties :

- une première partie en langue étrangère pendant laquelle le candidat restitue, analyse et commente le document audio ou vidéo proposé par le jury, puis présente le ou les documents qu'il a choisi(s) et explicite ses choix en prenant soin de les replacer dans la perspective d'une exploitation en classe.

Des éléments de contexte portant sur l'exercice du métier, qu'il exploite pendant le temps de préparation, peuvent éventuellement être fournis au candidat.

Cet exposé est suivi d'un entretien avec le jury.

Durée de la première partie : trente minutes maximum (exposé : quinze minutes maximum ; entretien : quinze minutes maximum).

- une seconde partie en français pendant laquelle le candidat présente au jury les objectifs d'une séance de cours et expose ses propositions de mise en œuvre.

Le candidat propose des pistes d'exploitations didactiques et pédagogiques du document audio ou vidéo et, le cas échéant, du ou des documents qu'il a choisis. Il construit sa proposition en fonction de l'intérêt linguistique et culturel que les documents présentent ainsi que des activités langagières qu'ils permettent de mettre en pratique selon la situation d'enseignement choisie et le niveau visé. Le candidat propose un déroulement cohérent avec des exemples concrets d'activités.

Cet exposé est suivi d'un entretien avec le jury durant lequel il est amené à justifier et préciser ses choix.

Durée de la seconde partie : trente minutes maximum (exposé : vingt minutes maximum ; entretien : dix minutes maximum).

Chaque partie compte pour moitié dans la notation.

La qualité de la langue employée est prise en compte dans l'évaluation de chaque partie de l'épreuve.

Durée de préparation de l'épreuve : trois heures. Durée totale de l'épreuve : une heure maximum.

Coefficient 5.

L'épreuve est notée sur 20. La note 0 est éliminatoire.

2° Epreuve d'entretien

Cette épreuve est présentée à l'article 8 du présent arrêté.

L'épreuve est notée sur 20. La note 0 est éliminatoire.

Durée : trente-cinq minutes ; coefficient 3.

MEMOIRE

Texte réglementaire :

Arrêté du 27 août 2013 / article 19

« Dans le cadre du stage de la formation en alternance du master MEEF, chaque étudiant réalise un mémoire de master qui doit avoir un contenu disciplinaire et de recherche en relation avec la finalité pédagogique et les pratiques professionnelles. Le mémoire prend appui sur le stage de la formation en alternance et sur d'autres enseignements au sein de la formation. »

Le choix du sujet du mémoire de recherche, dans le respect du cadrage national, peut se faire dans trois domaines.

- Sujet principalement **disciplinaire** dans lequel le lien avec la pratique d'enseignement se fait au niveau de l'approfondissement des programmes scolaires.
- Sujet de nature **didactique** fondé sur une analyse réflexive et un travail scientifique en didactique.
- **Sujet portant sur un thème lié aux sciences de l'éducation.**

Préconisations:

- Volume : entre 40 et 80 pages (sans les annexes), c'est-à-dire entre 90.000 et 180.000 signes espaces compris.
- Police 12, Times New Roman, texte justifié, marges à 2,5, interligne 1,5.

- Correction de la langue et de la syntaxe : il s'agit d'un critère déterminant dans la note et elle peut entraîner une lourde sanction sur la note.
- introduction/conclusion/plan.
- Expliquer la démarche méthodologique et scientifique.
- notes et appareil critique qui respectent les normes en vigueur.
- Le mémoire rédigé en anglais doit être le fruit d'une réflexion argumentée et clairement exposée.
- Le mémoire s'appuie sur des sources et des références bibliographiques.
- Naturellement, chaque mémoire doit obéir à des consignes spécifiques décidées par le directeur de recherche.

L'étudiant(e) doit convenir d'un sujet de mémoire avec un(e) enseignant(e) du département d'anglais ou de la spécialité choisie le plus rapidement possible.

Il revient à l'étudiant de prendre régulièrement contact avec son directeur de mémoire afin de soumettre l'état d'avancement de ses recherches. Le directeur de mémoire reste seul habilité à décider si un travail peut être soutenu ou non et à choisir une date de soutenance.

Le mémoire doit être rendu **au moins 15 jours** avant la date prévue de soutenance. Si ce délai n'est pas respecté, la soutenance sera annulée.

RAPPORT de STAGE

Le rapport de stage à rendre à l'enseignant de l'INSPÉ doit être rendu en temps et en heure. Chaque jour de retard sera pénalisé.

M1 MEEF ANGLAIS

L'enseignement est annualisé et la répartition des cours par semestre est indicative.
 Les UE se compensent à l'intérieur des blocs.
 Les blocs ne se compensent pas entre eux.

Bloc 1 (80h) L'enseignant, acteur de la communauté éducative et du service public de l'éducation nationale		CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 12
SR1 Contextes : système éducatif	s.1 L'enseignant dans l'établissement	6	8	Portfolio	Portfolio		3
	s.2 Culture numérique pour l'exercice du métier		10	Portfolio	Portfolio		
SR2 Connaissance du métier	s.1 Le parcours de l'élève I	2	6	Portfolio	Portfolio		3
	s.2 Le parcours de l'élève II	2	6	Portfolio	Portfolio		
IRS Exercice du métier : mise en pratique	s.1 Observation des gestes professionnels		15	Portfolio	Portfolio		6
	s.2 Acquisition des gestes professionnels		15	Portfolio	Portfolio		
	s.1 et s.2 Corps et voix		10	Portfolio	Portfolio		
SIP :		SIP : Portfolio : Différents extraits d'un portfolio constitué par tous les enseignements des différentes UE en lien avec les semaines de stage. Ces extraits seront retravaillés et produits en fonction de critères précisés au moins 2 mois à l'avance et leur rendu sera échelonné au fur et à mesure de l'année. 5 extraits du portfolio = 5 notes sur l'année, les 3 meilleures seront retenues (une par UE). Pas de rattrapage.					

Bloc 2 (210h) L'enseignant, concepteur des apprentissages		CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 24
SR1 Cultures disciplinaires	s.1 et s.2 Approfondissement en littérature et civilisation britanniques	18	18	2 écrits 4h30	1 écrit 4h30	1 écrit 4h30	12

	s.1 et s.2 Approfondissement en littérature et civilisation américaines	18	18				
	s.1 et s.2 Approfondissement en linguistique	18	18	2 écrits 1h30	1 écrit 1h30	1 écrit 1h30	
SR2 Savoirs linguistiques appliqués	s.1 et s.2 Traduction Thème		36	2 écrits 1h30	1 écrit 1h30	1 écrit 1h30	8
	s.1 et s.2 Traduction Version		36	2 écrits 1h30	1 écrit 1h30	1 écrit 1h30	
IRS Compléments méthodologiques	s.1 Méthodologie disciplinaire		18	1 écrit 4h30	1 écrit 4h30	1 écrit 4h30	4
	s.2 Méthodologie disciplinaire		12	1 travail écrit	1 travail écrit	1 travail écrit	
SIP : Concours blancs							

Bloc 3 (110h) L'enseignant efficace dans la mise en œuvre de son enseignement pour faire apprendre chaque élève		CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 12
SR1 Didactique de la langue vivante	s.1 Ressources et objectifs		30	Portfolio	Portfolio		4
	s.2 Pratique orale, analyse document audio		18	1 oral	1 oral	1 oral	
SR2 Savoirs appliqués : langue en contexte	s.1 Construire une séquence		12	Portfolio	Portfolio		4
	s.2 Grammaire et phonologie en contexte		20	1 écrit 1h30	1 écrit 1h30	1 écrit 1h30	

IRS Mise en œuvre didactique et pédagogique	s. 1 Approche CECRL/axes thématiques et culturels des programmes de collège et lycée		12	Portfolio	Portfolio		4
	s. 2 Préparation concours écrit et oral		18	Portfolio	Portfolio		
SIP : Stage							

Bloc 4 (80h) L'enseignant, praticien réflexif, acteur de son développement professionnel		CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 12
SR1 Séminaire de recherche 1	s.1 Séminaire Littérature du Commonwealth	12		1 travail écrit	1 travail écrit	1 travail écrit	4
	s.2 Séminaire Civilisation britannique	12		1 travail écrit	1 travail écrit	1 travail écrit	
SR2 Séminaire de recherche 2	s.1 Séminaire au choix Littérature britannique ou Civilisation américaine	12		1 travail écrit	1 travail écrit	1 travail écrit	4
	s.2 Séminaire Civilisation du Commonwealth	12		1 travail écrit	1 travail écrit	1 travail écrit	
IRS Approche réflexive : ressources et méthodologie	s.1 Ressources et méthodologie		12	1 travail écrit	1 travail écrit	1 travail écrit	4
	s.2 suivi de mémoire		20	Note de suivi de mémoire			
SIP : Travail intermédiaire sur le mémoire							

ENSEIGNEMENTS BLOC 1

- **UE SR1 Contextes : système éducatif**

s. 1 : L'enseignant dans l'établissement

Présentation du fonctionnement de l'établissement : les divers acteurs, les divers conseils. Droits et devoirs de l'enseignant, éthique du métier, la laïcité, le climat scolaire.

s. 2 Culture numérique pour l'exercice du métier

Certification PIX. Éducation aux médias et à l'information.

- **UE SR2 Connaissance du métier**

s. 1 : Le parcours de l'élève 1

Parcours et progressivité des apprentissages. L'orientation. La relation avec les familles.

s. 2 : Le parcours de l'élève 2

Parcours et progressivité des apprentissages, L'égalité filles/garçons. La diversité.

- **UE IRS Exercice du métier : mise en pratique**

s. 1 : Observation des gestes professionnels

Typologie des gestes professionnels. L'instauration de l'autorité. La relation enseignants/élèves. Les rituels, les sanctions. La construction de projets y compris interdisciplinaires au sein de TD mutualisés pour 2 disciplines en lien avec le stage.

s. 2 : Acquisition des gestes professionnels

Accompagnement disciplinaire de l'étudiant sur les 6 semaines de stage, analyse de situations professionnelles, construction d'une posture réflexive sur la pratique professionnelle en lien avec le sujet du mémoire.

s. 1 et s. 2 : Corps et voix

Maîtriser son corps et sa voix en situation d'enseignement, communication verbale et non verbale.

ENSEIGNEMENTS BLOC 2

- **UE SR1 Cultures et méthodologie disciplinaires**

s. 1 :

Approfondissement en littérature et civilisation britanniques (F. Reviron-Piégay)

Approfondissement en littérature et civilisation américaines (E. Bouzonviller)

Pour ces deux cours, des dossiers de documents de type CAPES seront distribués et permettront de consolider les connaissances tout en travaillant la méthodologie de la synthèse de documents textes et iconographiques. L'objectif de ces cours est de préparer les étudiants à la première épreuve écrite d'admissibilité (composition) qui permet d'évaluer la maîtrise des savoirs disciplinaires nécessaires à la mise en œuvre des programmes de l'enseignement secondaire.

Approfondissement en linguistique (R. Dignonnet)

Ce cours a pour objet l'étude grammaticale des formes nominales et de l'énoncé complexe dans une perspective énonciative. À partir d'invariants sémantiques définis, il s'agira d'envisager les effets de sens possibles développés en contexte pour aboutir à une analyse grammaticale.

Adamczewski Henri & Gabilan Jean Pierre, *Les clés de la grammaire anglaise*, Armand Colin, Paris, 2005.

Chuquet Hélène & Paillard Michel, *Approches linguistiques des problèmes de traduction*, Ophrys, Paris, 1987.

Garnier Georges & Guimier Claude, *L'épreuve de linguistique au CAPES et à l'agrégation d'anglais*, Nathan, Paris, 1997.

Goater Thierry, Lemmonier-Textier Delphine, Oriez Sandrine & Chauvin Catherine, *L'épreuve de traduction en anglais : Thème, version, commentaire linguistique*, Presses Universitaires de Rennes, 2011.

Huddleston Rodney & Pullum Geoffrey, *The Cambridge Grammar of the English Language*, Cambridge University Press, Cambridge, 2002.

s. 2 :

Approfondissement en littérature et civilisation britanniques (S. Chapuis et L. Clerc)

Il s'agira de s'intéresser à différentes problématiques de la culture britannique à travers la mise en relation de sources historiques, littéraires, iconographiques, audios et vidéos. Les supports seront fournis en cours.

Approfondissement en littérature et civilisation américaines (S. Chapuis)

Ce cours proposera une étude culturelle, artistique et littéraire de la nature aux Etats-Unis. De la contemplation romantique aux mouvements environnementalistes les plus récents, il s'agira de voir notamment la persistance des mythes fondateurs dans le rapport de l'homme à la nature aux Etats-Unis.

Lectures conseillées :

Abbey, Edward, *Desert solitaire, A Season in the Wilderness*, 1968.

Buell, Lawrence, *The future of environmental criticism : environmental crisis and literary imagination*, Blackwell Publishing, 2005.

Carson, Rachel, *Silent Spring*, 1961.

Cronon, William ed. *Uncommon Ground. Rethinking the Human Place in Nature*. London, New York: Norton, 1995.

Emerson, Ralph Waldo. *Nature*. Boston: Munroe, 1836.

Krakauer, Jon, *Into the Wild*, 1996.

Approfondissement en linguistique (O. Glain)

Il s'agit de mener une réflexion argumentée à partir de faits de langue appartenant au domaine du groupe verbal à partir d'extraits authentiques en anglais. Les étudiants doivent être capables de décrire, identifier les marqueurs et/ou structures que comportent les segments soulignés, en rappeler les valeurs fondamentales, dans le but de montrer les enjeux sémantiques de ces formes en contexte. Le cours alterne entre apport théorique et exercices pratiques qui doivent être préparés par les étudiants.

Ce cours a également pour but de s'entraîner à mener des exploitations didactiques de faits de langue. Il s'agit de préparer à la fois le concours et la pratique professionnelle.

Ouvrages conseillés (au choix) :

- ADAMCZEWSKI Henri & GABILAN Jean-Pierre, *Les clés de la grammaire anglaise*, Paris, Armand Colin, 1992
- BOUSCAREN Janine. *Linguistique anglaise. Initiation à une grammaire de l'énonciation*, Ophrys, Gap, 1991
- JAMET Denis, *La Linguistique aux concours : méthodologie et problématiques*, Paris, Ellipses, 2014
- LAPAIRE Jean-Rémi & ROTGE Wilfrid, *Linguistique et Grammaire de l'anglais*. Toulouse, PU Mirail, 1992
- LAPAIRE Jean-Rémi & ROTGE Wilfrid, *Réussir le commentaire grammatical de textes. CAPES / Agrégation Anglais*, Paris, Ellipses, 1993
- LARREYA Paul & RIVIERE Claude, *Grammaire explicative de l'anglais*, Montreuil, Pearson France, 2014

Lecture supplémentaire conseillée :

COQUILHAT Jean-Christophe (dir.), *Epreuve écrite disciplinaire appliquée : Préparation et sujets corrigés*, Ellipses, 2022.

- **UE SR2 Savoirs linguistiques appliqués**

s. 1 :

Traduction thème (A. Bécharde-Léauté)

Il s'agira de réinvestir les connaissances acquises en cours de traduction de licence. Une réactivation des connaissances grammaticales autant que traductologiques sera demandée, afin de nommer les catégories grammaticales et les procédés de traduction employés (repérage des relations de complémentation, de subordination ou des procédés énonciatifs, par exemple). Le travail hebdomadaire exigé se fera autant à partir de textes que de phrases de thème grammatical. Les divers procédés de traduction seront ainsi repérés à chaque cours, dans une démarche analytique empruntée à la stylistique comparée de l'anglais et du français.

Bibliographie :

Chuquet, Hélène, et Michel Paillard. *Approche linguistique des problèmes de traduction anglais-français*. Paris : Ophrys, 2004.

Vinay, Jean-Paul, et Jean Darbelnet. *Stylistique comparée du français et de l'anglais : Méthode de traduction*. Paris : Didier, éd. rév. 2011.

Wecksteen-Quinio, Corinne, Cindy Lefebvre-Scodeller, et Mickaël Mariaule. *La Traduction anglais-français : Manuel de traductologie pratique*. Bruxelles : De Boeck, éd. rév. 2020 (avec exercices en ligne).

Traduction version (R. Dignonnet)

Ce cours permettra d'envisager les difficultés de la traduction littéraire et les manières d'y remédier grâce à l'étude des différents procédés de traduction et leur usage à travers un corpus de textes à destination de la préparation du CAPES.

Chuquet, Hélène, et Michel Paillard. *Approche linguistique des problèmes de traduction anglais-français*. Paris : Ophrys, 2004.

s. 2 :

Traduction thème (L. Tracy)

Traduction version (F. Reviron-Piégay)

Ce cours de version permettra de préparer la deuxième partie de la première épreuve d'admission au CAPES, nous traduirons essentiellement des textes littéraires issus des XX^e et XXI^e siècles.

Une bibliographie complète sera distribuée à la rentrée.

En attendant les étudiants peuvent travailler leur vocabulaire et revoir les techniques de traduction à l'aide des ouvrages suivants :

RAFROIDI Patrick, PLAISANT Michèle et SHOTT Douglas J. *Nouveau manuel de l'angliciste*. Gap : Ophrys, 1986.

VAN ROEY Jacques, GRANGER Sylviane et SWALLOW Helen. *Dictionnaire des faux amis français et anglais, English-French*. Paris : Duculot, 1995.

GRELLET Françoise, *Initiation à la version anglaise. The Word Against the Word*. Pratique de la traduction, Hachette Supérieur, 1993.

- **UE IRS Compléments méthodologiques et disciplinaires**

s. 1 : Méthodologie disciplinaire (S. Chapuis)

Ce cours propose un entraînement à l'analyse comparée de documents. Les supports utilisés seront variés : textes littéraires, textes historiques, articles de presse, ou encore documents iconographiques. Il s'agira de travailler la mise en relation de documents dans le but de produire une synthèse organisée.

s. 2 : Méthodologie disciplinaire (A.S. Letessier)

Ce cours propose un entraînement à l'analyse comparée de documents. Les supports utilisés seront variés : textes littéraires, textes historiques, articles de presse, ou encore documents iconographiques. Il s'agira de travailler la mise en relation de documents dans le but de produire une synthèse organisée.

ENSEIGNEMENTS BLOC 3

- **UE SR1 Didactique de la langue vivante 1**

s. 1 :

Ressources et objectifs (N. Dourlot et G. Ogier)

Première approche de la didactique des langues : terminologie et définition des concepts clés.

Apprendre à didactiser des ressources en analysant leur potentiel didactique en regard des objectifs linguistiques, culturels, pragmatique et socio-linguistiques.

De la séquence à la séance (N. Dourlot et G. Ogier)

De la séquence à la séance - Les fondamentaux d'une séance de LV. L'articulation des activités langagières. Travail à partir de manuels scolaires pour appréhender des ressources didactisées.

s. 2 :

Pratique orale, analyse document audio : Concours (F. Reviron-Piégay)

Ce cours permettra de préparer la première partie de la première épreuve d'admission (épreuve de leçon).

L'apprentissage de la méthodologie de l'épreuve s'appuiera sur la restitution, l'analyse et le commentaire de documents audio et/ou vidéo.

- **UE SR2 Savoirs appliqués : langue en contexte**

s. 1 : Construire une séquence pour enseigner l'anglais (N. Dourlot et G. Ogier)

Construire une compétence, construire la compétence de compréhension / de production

Apprendre à construire une séquence actionnelle et concevoir et mettre un place un parcours d'apprentissage menant à une TF. Préparation à la partie b de l'écrit 2.

s. 2 :

Grammaire et phonologie en contexte : Concours (O. Glain)

Ce cours a pour but de travailler sur les règles de phonologie de la langue anglaise et sur la grammaire de l'oral. Le travail sera effectué au niveau des sons individuels (les phonèmes), des mots (accent lexical) et des phrases (accentuation, rythme, intonation). Les règles principales seront consultables dans un livret distribué en début d'année et seront résumées en début de chaque séance. L'essentiel du travail en classe sera constitué d'exercices de préparation au concours. Ce cours a également pour but de s'entraîner à mener des exploitations didactiques points de phonologie et de grammaire de l'oral. Il s'agit de préparer à la fois le concours et la pratique professionnelle. Nous mènerons donc une réflexion sur les objectifs et les stratégies à mettre en place du point de vue de l'enseignant, ainsi que sur les difficultés rencontrées par les apprenants.

Bibliographie :

Un fascicule de référence sera distribué en début de semestre.

Lectures supplémentaires conseillées :

BOUVET Pascal, *La phonologie de l'anglais – A l'école, au collège, au lycée*, Belin, 2021.

COQUILHAT Jean-Christophe (dir.), *Epreuve écrite disciplinaire appliquée : Préparation et sujets corrigés*, Ellipses, 2022.

- **UE IRS Mise en œuvre didactique et pédagogique**

s. 1 : Approche CECRL/axes thématiques et culturels des programmes de collège et lycée

Approche du CECRL. Découverte des axes thématiques et culturels des programmes de collège et lycée. Connaissance des programmes - approche actionnelle - techniques de classe pour l'anglais.

s. 2 : Préparation concours écrit et oral : Concours (N. Dourlot et G. Ogier)

ENSEIGNEMENTS BLOC 4

- **UE SR1 Séminaire de recherche 1**

s. 1 : Littérature du Commonwealth (A. S. Letessier)

Le programme sera communiqué en début de semestre.

s. 2 : Civilisation britannique (C. Jérémie)

La Réforme et l'Angleterre : rupture, ou héritage ?

Des indications de lecture seront suggérées en début de semestre.

- **UE SR2 Séminaire de recherche 2**

s. 1 : Littérature britannique (Y. Dureau)

Programme communiqué à la rentrée.

ou Civilisation américaine (L. Tracy)

This course looks at specific examples of how the rather unusual federal structure of the United States political system affects the way the country deals with contemporary social issues such as civil rights, education, health care and criminal justice.

s. 2 : Civilisation du Commonwealth (A. S. Letessier)

Le programme sera communiqué en début de semestre.

- **UE IRS Approche réflexive : ressources et méthodologie**

s. 1 : Mémoire : méthodologie de la recherche, normes, sources, outils bibliographiques (E. Bouzonviller)

Ce cours présente la méthodologie et les outils pour la rédaction du mémoire.

s. 2 : Suivi de mémoire (directeur ou directrice du mémoire)

M2 MEEF ANGLAIS

L'enseignement est annualisé et la répartition des cours par semestre est indicative.
 Les UE se compensent à l'intérieur des blocs.
 Les blocs ne se compensent pas entre eux.

Bloc 1 (80h) L'enseignant, acteur de la communauté éducative et du service public de l'éducation nationale		CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 12
SR1 Contextes : système éducatif	s.3-4 L'enseignant dans l'établissement	6	8	Portfolio	Portfolio		3
	s. 3 Culture numérique pour l'exercice du métier		6	Portfolio	Portfolio		
SR2 Connaissance du métier	s. 3 L'élève dans l'établissement I	2	6	Portfolio	Portfolio		3
	s. 4 L'élève dans l'établissement II	2	6	Portfolio	Portfolio		
IRS Exercice du métier : mise en pratique	s. 4 Préparation à l'épreuve orale 2		4 12	Portfolio	Portfolio		6
	s.3-4 Analyse de pratiques		10	Portfolio	Portfolio		
	s. 3-4 Acquisition des gestes professionnels		10	Portfolio	Portfolio		
	s.3-4 Corps et voix		8	Portfolio	Portfolio		
<p>SIP : Portfolio : Différents extraits d'un portfolio constitué par tous les enseignements des différentes UE en lien avec les semaines de stage. Ces extraits seront retravaillés et produits en fonction de critères précisés au moins 2 mois à l'avance et leur rendu sera échelonné au fur et à mesure de l'année. 5 extraits du portfolio = 5 notes sur l'année, les 3 meilleures seront retenues (une par UE). Pas de rattrapage.</p>							

Bloc 2 (80h) L'enseignant, concepteur des apprentissages		CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 12
SR1 Cultures disciplinaires	s.3 Approfondissement en littérature et civilisation américaines/britanniques	18		1 écrit 4h30	1 écrit 4h30	1 écrit 4h30	4
	s.4 Approfondissement en littérature et civilisation britanniques/américaines	18		1 écrit 4h30	1 écrit 4h30	1 écrit 4h30	
SR2 Savoirs linguistiques appliqués	s.3 et s.4 Traduction Thème		13	1 écrit 1h30	1 écrit 1h30	1 écrit 1h30	3
	s.3 et s.4 Traduction Version		13	1 écrit 1h30	1 écrit 1h30	1 écrit 1h30	
IRS Compléments méthodologiques	s. 3 Méthodologie disciplinaire		18	1 travail écrit	1 travail écrit	1 travail écrit	5
	s.4 Stage			4 ECTS			
SIP : Concours blancs							

Bloc 3 (80h) L'enseignant efficace dans la mise en œuvre de son enseignement pour faire apprendre chaque élève		CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 24
SR1 Didactique de la langue vivante	s.3 Préparation à l'épreuve disciplinaire appliquée		20	Portfolio	Portfolio		5
	s.4 Préparation à l'oral 1		20	Portfolio	Portfolio		
SR2 Savoirs appliqués : langue en contexte	s.3 Grammaire et phonologie en contexte		10	1 écrit 1h	1 écrit 1h	1 écrit 1h	5

	s.4 Travailler l'objectif culturel		20	Portfolio	Portfolio		
IRS Mise en œuvre didactique et pédagogique	s. 3 Conception de séquences		10	Portfolio	Portfolio		14
	s. 4 Stage			12 ECTS			
SIP : Stage							

Bloc 4 (80h) L'enseignant, praticien réflexif, acteur de son développement professionnel		CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapag e	Ects 12
SR1 Recherche et pratiques réflexives	s.3 2 Séminaires de recherche au choix	16		1 travail écrit	1 travail écrit	1 travail écrit	2
	s.4 Langue orale		20	Oral	Oral	Oral	
IRS Constructio n d'un parcours professionn el personnalis é	s.3 Soutenance Mémoire Suivi de mémoire		24	Note du mémoire			8
	s.4 Construction d'un parcours professionnel personnalisé		20	Oral	Oral	Oral	2
SIP : Mémoire							

ENSEIGNEMENTS BLOC 1

- **UE SR1 Contextes : système éducatif**

s. 3-4 : L'enseignant dans l'établissement

Présentation du fonctionnement de l'établissement : les divers acteurs, les divers conseils. Droits et devoirs de l'enseignant, éthique du métier, la laïcité, le climat scolaire.

s. 3 Culture numérique pour l'exercice du métier

Certification PIX. Éducation aux médias et à l'information.

- **UE SR2 Connaissance du métier**

s. 1 : L'élève dans l'établissement 1

s. 2 : L'élève dans l'établissement 2

- **UE IRS Exercice du métier : mise en pratique**

s. 4 : Préparation à l'épreuve orale 2

s. 3 et s. 4 : Analyse de pratiques

s. 3 et s. 4 : Acquisition des gestes professionnels

Accompagnement disciplinaire de l'étudiant sur les 6 semaines de stage, analyse de situations professionnelles, construction d'une posture réflexive sur la pratique professionnelle en lien avec le sujet du mémoire.

s. 3 et s. 4 : Corps et voix

Maîtriser son corps et sa voix en situation d'enseignement, communication verbale et non verbale.

ENSEIGNEMENTS BLOC 2

- **UE SR1 Cultures disciplinaires**

s. 3 : Approfondissement en littérature et civilisation américaines / britanniques (E. Bouzonviller et F. Reviron-Piégay)

s. 4 : Approfondissement en littérature et civilisation britanniques / américaines (Y. Dureau)

Pour ces deux cours, des dossiers de documents de type CAPES seront distribués et permettront de consolider les connaissances tout en travaillant la méthodologie de la synthèse de documents textes et iconographiques. L'objectif de ces cours est de préparer les étudiants à la première épreuve écrite d'admissibilité (composition) qui permet d'évaluer la maîtrise des savoirs disciplinaires nécessaires à la mise en œuvre des programmes de l'enseignement secondaire.

- **UE SR2 Savoirs linguistiques appliqués**

s. 3 et s. 4 : Traduction thème (L. Tracy)

s. 3 et s. 4 : Traduction version (F. Reviron-Piégay)

Ce cours de version permettra de préparer la deuxième partie de la première épreuve d'admission au CAPES, nous traduirons essentiellement des textes littéraires issus des XX^e et XXI^e siècles.

Une bibliographie complète sera distribuée à la rentrée.

En attendant les étudiants peuvent travailler leur vocabulaire et revoir les techniques de traduction à l'aide des ouvrages suivants :

RAFROIDI Patrick, PLAISANT Michèle et SHOTT Douglas J. *Nouveau manuel de l'angliciste*. Gap : Ophrys, 1986.

VAN ROEY Jacques, GRANGER Sylviane et SWALLOW Helen. *Dictionnaire des faux amis français et anglais, English-French*. Paris : Duculot, 1995.

- **UE IRS Compléments méthodologiques**

s. 3 : Méthodologie disciplinaire (C. Dualé)

s. 4 : Stage

ENSEIGNEMENTS BLOC 3

- **UE SR1 Didactique de la langue vivante 1**

s. 3 : Préparation à l'épreuve disciplinaire appliquée

s. 4 : Préparation à l'oral 1

- **UE SR2 Savoirs appliqués : langue en contexte**

s. 3 : Grammaire et phonologie en contexte (O. Glain et R. Dignonnet)

Ce cours a pour but de s'entraîner à mener des exploitations didactiques de faits de langue. Il s'agit de préparer à la fois le concours et la pratique professionnelle.

s. 4 : Travailler l'objectif culturel

- **UE IRS Mise en œuvre didactique et pédagogique**

s. 3 : Conception de séquences

s. 4 : Stage

ENSEIGNEMENTS BLOC 4

- **UE SR1 Recherches et pratiques réflexives**

s. 3 : Deux séminaires de recherche au choix (voir Master EA)

s. 4 : Langue orale (O. Glain et L. Clerc)

Ce cours a un double objectif : préparer la première partie de la première épreuve d'admission de leçon (restitution, l'analyse et le commentaire de documents audio et/ou vidéo) et travailler l'anglais oral et ses spécificités à partir de situations concrètes donnant lieu à des prises de parole (interaction, médiation et prise de parole en continu).

- **UE IRS Construction d'un parcours professionnel personnalisé**

s. 3 : Mémoire : suivi de mémoire et soutenance

s. 4 : Construction d'un parcours professionnel personnalisé

Ce module pratique vise à nourrir une réflexion sur son propre parcours professionnel tout en préparant activement aux oraux du concours.

II. 1/ Mention LLCER, Cultures et interculturalité des médias dans les mondes espagnol et latino-américain

Responsable : Gilles DEL VECCHIO – gilles.del.vecchio@univ-st-etienne.fr

Il s'agit d'un Master spécifiquement Recherche qui prépare notamment les étudiants à une poursuite en Doctorat.

La mention langues, littératures, civilisations étrangères et régionales vise à fournir à l'étudiant.e la connaissance approfondie d'une langue et de la culture à laquelle elle est liée, ainsi qu'un niveau de qualification dans le domaine disciplinaire qui est le sien.

Année 1 du master

- Consolider les pratiques inhérentes au domaine disciplinaire (thème, version, pratique du commentaire et de l'analyse de documents, rédaction et expression en espagnol, en français).
- Etendre ses connaissances culturelles sur l'Espagne et l'Amérique latine.
- S'initier au travail de recherche et se familiariser avec les outils théoriques et critiques.

Année 2 du master

- Perfectionner les pratiques inhérentes au domaine disciplinaire et maîtrise des deux langues.
- Acquérir des connaissances de plus en plus spécialisées dans le domaine de recherche (littérature, histoire, image).
- Maîtriser les outils théoriques et critiques nécessaires à la recherche.
- Ouverture à l'international des volets pédagogiques et scientifiques avec possibilité d'une double diplomation.
- **L'année 2 du Master CIMMELA se déroule en distanciel sur la base de cours asynchrones.**

Pour qui ?

Conditions d'admission

- Être titulaire d'une licence de langues (LLCER ou LEA) pour le M1 et, suite à l'enregistrement de la e-candidature de l'étudiant.e sur le site de l'UJM, avoir été admis.e par la commission composée d'enseignants-chercheurs de l'UJM.
- Pour le M2, être titulaire d'un Master 1 d'espagnol ou d'un diplôme reconnu équivalent.
- Pour s'inscrire en Master 2, il est indispensable d'obtenir l'accord d'un-e directeur/directrice de recherche du département d'espagnol.
- Des étudiant.es d'autres spécialités peuvent être admis sur dossier après passage devant la Commission pédagogique du département d'espagnol.

Et après ?

Débouchés

- Poursuite d'études en Doctorat (possibilité de cotutelle à l'international Espagne et Amérique hispanique)
- Préparation des concours, notamment du CAPES et de l'Agrégation d'espagnol
- Poursuite d'études en Master 2 Métiers de la Rédaction et de la Traduction à l'Université Jean Monnet Poursuite dans des Ecoles Supérieures de Traduction et Interprétariat ou de Journalisme
- Divers concours pour l'Administration publique française, les Institutions européennes et des Organismes internationaux
- Secteur privé : entreprises ayant des relations internationales

CIMMELA - ANNÉE 1

ORGANISATION DU SEMESTRE 1 (cours mutualisés avec MEEF S1) (30 Ects)

Acquérir les méthodologies de la recherche - Utiliser les outils numériques pour la production et le transfert des connaissances							
Bloc 1 Recherche	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 8	Coef. 1
Séminaire de spécialité 1 Recherche documentaire (cours mutualisé avec MEEF Bloc 4 SR2)		18	Oral en cours de semestre	Oral	Oral	4	1
Conférences ECLLA. Manifestations scientifiques			Compte rendu écrit	Compte rendu écrit		4	1

Développer et intégrer des savoirs spécialisés							
Bloc 2 Langue	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 9	Coef. 1
Version 1 (cours mutualisé avec MEEF Bloc 2 SR2)		18	Exercices en cours de semestre	Ecrit 2 h	Ecrit 2 h	3	1
Thème 1 (cours mutualisé avec MEEF Bloc 2 SR2)		18	Exercices en cours de semestre	Ecrit 2 h	Ecrit 2 h	3	1
Linguistique 1 (cours mutualisé avec MEEF Bloc 3 SR2)		12	Exercices en cours de semestre	Ecrit 1 h	oral	3	1

Communication spécialisée pour le transfert des connaissances							
Bloc 3 Culture	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 13	Coef. 1
Civilisation 1 (cours mutualisé avec MEEF Bloc 2 SR1)	18	6	Exercices en cours de semestre	Ecrit 3 h	Ecrit 3 h	5	1
Littérature 1 (cours mutualisé avec MEEF Bloc 2 SR1)	18	6	Exercices en cours de semestre	Ecrit 3 h	Ecrit 3 h	5	1
Image 1 (cours mutualisé avec MEEF Bloc 2 SR1)	6	6	Exercices en cours de semestre	Oral	Oral	3	1

Construire son projet professionnel							
Bloc 4 Suivil	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects	Coef.
Suivi de mémoire			Remise problématique, plan, intro et biblio	Remise problématique, plan, intro et biblio		Annua lisé. Voir semest re 2	

ORGANISATION DU SEMESTRE 2 (cours mutualisés avec MEEF S2)
(30 Ects)

Acquérir les méthodologies de la recherche - Utiliser les outils numériques pour la production et le transfert des connaissances							
Bloc 1 Recherche	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 8	Coef. 1
Suivi de mémoire (cours mutualisé avec MEEF Bloc 4 IRS)		Annualisé 11	Note de suivi de mémoire	Note de suivi de mémoire	Note de suivi de mémoire	2	1
Séminaire 2 (cours mutualisé avec MEEF Bloc 4 SR1)		18	Oral pendant le semestre	Oral	Oral	3	1
Séminaire 3 (cours mutualisé avec MEEF Bloc 4 SR1)		18	Oral pendant le semestre	Oral	Oral	3	1

Développer et intégrer des savoirs spécialisés							
Bloc 2 Langue	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 4	Coef. 1
Version 2 (cours mutualisé avec MEEF Bloc 2 SR2)		15	Exercices en cours de semestre	Ecrit 2 h	Ecrit 2 h	2	1
Thème 2 (cours mutualisé avec MEEF Bloc 2 SR2)		15	Exercices en cours de semestre	Ecrit 2 h	Ecrit 2 h	2	1

Communication spécialisée pour le transfert des connaissances							
Bloc 3 Culture	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 12	Coef. 1
Civilisation 2 (cours mutualisé avec MEEF Bloc 2 SR1)	18	6	Exercices en cours de semestre	Ecrit 3 h	Ecrit 3 h	5	1
Littérature 2 (cours mutualisé avec MEEF Bloc 2 SR1)	18	6	Exercices en cours de semestre	Ecrit 3 h	Ecrit 3 h	5	1
Image 2 (cours mutualisé avec MEEF Bloc 4 SR1)	6	6	Exercices en cours de semestre	Oral	Oral	2	1

Construire son projet professionnel							
Bloc 4 Expérience en milieu professionnel	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 6	Coef. 1
Stage de 2 semaines			Remise rapport	Remise rapport	Remise rapport	4	1
Insertion pro			Validation module	Validation module		2	1

CIMMELA - ANNÉE 2

ORGANISATION DU SEMESTRE 3 (30 Ects)

Acquérir les méthodologies de la recherche - Utiliser les outils numériques pour la production et le transfert des connaissances							
Formation Bloc 1 Langue des arts	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 4	Coef. 1
Lexicologie de spécialité	8		Exercices en cours de semestre		Ecrit 2 h	2	1
Etudes comparées de linguistique sémiotique	4	6	Exercices en cours de semestre		Ecrit 2 h	2	1

Développer et intégrer des savoirs spécialisés							
Bloc 2 Artistes/œuvres des mondes espagnol et latino-américain	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 10	Coef. 1
Arts du mouvement (audiovisuel, TV, cinéma, documentaires, spectacle vivant, dessin animé)	4	6	Exercices en cours de semestre		Ecrit 2 h	5	1
Arts et supports matériels (dessin, gravure, BD, peinture...) et numériques (dispositifs écraniques)	4	6	Exercices en cours de semestre		Ecrit 2 h	5	1

Communication spécialisée pour le transfert des connaissances							
Bloc 3 Connaissance des contextes politiques du monde des arts	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 6	Coef. 1
Contextes institutionnels du monde des médias	8		Exercices en cours de semestre		Ecrit 2 h	3	1
Contextes muséographiques	8		Exercices en cours de semestre		Ecrit 2 h	3	1

Développer et intégrer des savoirs spécialisés I							
Bloc 4 Etudes transdisciplinaires des arts	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 8	Coef. 1
Théorie approches intermédiaires (Texte/image)	8		Exercices en cours de semestre		Ecrit 2 h	4	1
Mouvements convergents (Mouv. littéraires et artistiques) Convergences. Réécriture transmédiatale	4	6	Exercices en cours de semestre		Ecrit 2 h	4	1

Construire son projet professionnel							
Bloc 5 Projet professionnel	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 2	Coef. 1
Module insertion professionnelle			Validation du module			2	1

**ORGANISATION DU SEMESTRE 4
(30 Ects)**

Construire son projet professionnel							
Bloc 1 Mémoire de recherche	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 30	Coef. 3
Suivi de mémoire et soutenance			Soutenance		Soutenance	30	1

PROGRAMME DU MASTER 1
CIMMELA (cours mutualisés avec M1 S1 MEEF)
SEMESTRE 1

Responsable : M. Del Vecchio
gilles.del.vecchio@univ-st-etienne.fr

BLOC 1 : Recherche

Séminaire de spécialité 1

s.1 18h TD Mme CHIROL TO

Conférences ECLLA

s. 1

BLOC 2 : Langue

Version 1
(cours mutualisé avec MEEF bloc 2 SR)

s.1 18 TD Mme KAPPÈS-LE MOING

Thème 1
(cours mutualisé avec MEEF bloc 2 SR 2)

s. 1 18 TD M. DEL VECCHIO

Linguistique 1
(cours mutualisé avec MEEF bloc 3 SR 2)

s.1 12 TD Mme CHIROL TO

BLOC 3 : Culture

- Littérature

> Littérature 1 : Quevedo

s.1 18h CM
6h TD M. MARIGNO
Mme AUDOUBERT

- Civilisation

> Civilisation 1 : film *Zama*

s.1 18h CM + 6h TD Mme DUMONT

- Images

> Images 1 : analyse images fixes

s.1 6h CM + 6h TD M. ROCHÉ

BLOC 4 : Suivi

Suivi de mémoire

s1. / s.2

PROGRAMME DU MASTER 1
CIMMELA (cours mutualisés avec M1 S1 MEEF)
SEMESTRE 2

Responsable : M. Del Vecchio
gilles.del.vecchio@univ-st-etienne.fr

BLOC 1 : Recherche

Suivi de mémoire (cours mutualisé avec MEEF bloc 4 IRS)	s.1 / s.2		Directeurs de mémoires
Séminaire 2 (cours mutualisé avec MEEF bloc 4 SR1)	s.2	18 TD	M. MARIGNO
Séminaire 3 (cours mutualisé avec MEEF bloc 4 SR1)	s.2	18 TD	Mme KAPPÈS -LE MOING

BLOC 2 : Langue

Version 2 (cours mutualisé avec MEEF bloc 2 SR2)	s.2	15h TD	Mme SOUVIGNET
Thème 2 (cours mutualisé avec MEEF bloc 2 SR2)	s. 2	15h TD	M. MARIGNO

BLOC 3 : Culture

Littérature 2 Padura (cours mutualisé avec MEEF bloc 2 SR1)	s.2	18 CM + 6 TD	Mme RIMBOT
Civilisation 2 La peinture européenne au fil des siècles (cours mutualisé avec MEEF bloc 2 SR1)	s.2	18 CM + 6h TD	M. DEL VECCHIO
Images 2 (cours mutualisé avec MEEF bloc 4 SR1)	s.2	6CM + 6TD	Mme RIMBOT

BLOC 4 : Expérience en milieu professionnel

Stage de 2 semaines

Insertion pro

(module à valider)

Stage M1 semestre 2

Durée : 2 semaines ou 70 heures

Si stage en éducation nationale : minimum 20 heures d'observation de classe ou de participation à la classe.

Date du stage : semaines 11 et 12 du semestre 2 ou 4 (Le stage peut éventuellement être prolongé d'une semaine lors des vacances de printemps).

Possibilité de faire un stage filé (ex : un jour par semaine notamment pour l'enseignement).

Lieu : associations, institutions publiques, entreprises, unité de recherche UJM, éducation nationale

Condition : stage non rémunéré

Référent-e universitaire : Directrice/directeur de recherche

Inscription : convention à remplir en ligne par l'étudiant.e.

Évaluation : rapport de stage d'environ **15 pages minimum**, annexes non comprises (interligne 1,5, Times New Roman 12, marges 2,5)

Pour les stages hors éducation nationale :

- Présentation du lieu de stage et du milieu socio-économique (5 points)
- Description de la mission lors du stage (5 points)
- Analyse : intérêt de la mission pour la formation personnelle et professionnelle de l'étudiant.e (5 points)
- Note de la tutrice/ du tuteur de l'établissement d'accueil (5 points). La fiche d'évaluation sera adressée directement à la référent-e/ au référent universitaire.

Le travail doit être original et ne pas consister en un copier-coller des documents de communication de l'institution ou de l'entreprise.

Pour les stages dans l'éducation nationale :

- Présentation des caractéristiques de l'établissement, des niveaux et des classes observés pendant le stage (5 points)
- Présentation d'une séquence observée (série de séances articulées entre elles), de la progression dans laquelle elle s'inscrit (programmes des collèges et des lycées) (5 points).
- Analyse : place et rôle de l'enseignant.e, sa pédagogie et sa conduite de la classe, question de l'autorité et du climat de la classe, comportement des élèves, interactions diverses (5 points).
- Articulation de l'expérience observée avec les savoirs disciplinaires enseignés à l'Université (quels liens ?) ; intérêt du stage pour sa formation et pour son orientation professionnelle (5 points).

Pour ce type de stage, le questionnaire d'évaluation par le tuteur n'est pas utilisé.

L'étudiant.e doit trouver son stage par elle/lui-même puis le faire valider par sa/son référent.e universitaire. La recherche du stage se fait dès le premier semestre.

**PROGRAMME DU MASTER 2
CIMMELA
SEMESTRE 3 Enseignements asynchrones**

Responsable : M. Del Vecchio
gilles.del.vecchio@univ-st-etienne.fr

BLOC 1 : Langue des arts

Lexicologie de spécialité s.3 8h CM M. ROCHÉ
Exploitation d'outils méthodologiques tels que ceux forgés par Reinhart Koselleck, qui ont été adaptés aux particularités synchroniques et diachroniques des mondes ibériques par des projets de recherche ambitieux comme Iberconceptos.

Etudes comparées de linguistique sémiotique s.3 4h CM + 6h TD Mme FRÉJAVILLE
Utilisation d'outils numériques pour la production et le transfert des connaissances.

BLOC 2 : Artistes/œuvres des mondes espagnol et latino-américain

Arts du mouvement s.3 4h CM + 6h TD Mme DUMONT
Las danzas de conquista

Arts et supports matériels s.3 4h CM + 6h TD Mme CHIROL TO
Rupture et transgression en Espagne dans les années 1970 et début des années 1980. L'exemple de la photographie et de la bande-dessinée.

BLOC 3 : Connaissance des contextes politiques du monde des arts

Contextes institutionnels du monde des médias s.3 8h CM Mme KAPPÈS-LE MOING
Le musée du Prado

Contextes muséographiques s.3 8h CM Mme RIMBOT
Stratégies muséographiques en Amérique latine : discours et contre-discours sur la nation.

BLOC 4 : Etudes transdisciplinaires des arts

Théories approches intermédiales s.3 8h CM M. MARIGNO
Aproximación teórica a la intermedialidad

Mouvements convergents s.3 4h CM + 6h TD Mme SOUVIGNET
M. DEL VECCHIO

Mme Souvignet :
> Luis Goytisolo Antagonía
> Javier Marías Corazón tan blanco
> Juan Manuel de Prada La Tempestad
> Arturo Pérez-Reverte, La tabla de Flandes

M. Del Vecchio :
La réactivation de la picaresque (*Lazarillo de Tormes*) dans la serie *La casa de papel*

BLOC 5 : Projet professionnel

Module insertion professionnelle

Validation du module

**PROGRAMME DU MASTER 2
CIMMELA
SEMESTRE 4**

Responsable : M. Del Vecchio
gilles.del.vecchio@univ-st-etienne.fr

BLOC 1 : Mémoire de recherche

Suivi de mémoire et soutenance

Pour les recommandations sur le mémoire, voir les pages de cadrage en fin de livret.

II. 2/ Mention MEEF, Parcours espagnol

Responsable : Anouk Chirol To : anouk.chirol@univ-st-etienne.fr

Objectifs

Le master MEEF (Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation) permet de préparer les concours de l'enseignement du second degré (CAPES). C'est un master professionnel organisé en deux années qui combine des enseignements théoriques, des cours centrés sur la pratique professionnelle et une expérience de terrain :

Année 1 : préparation du master 1 (avec stages d'observation et de pratique accompagnée)

Année 2 Préparation du master 2 et du concours du CAPES, stage en responsabilité en alternance OU stage de pratique accompagnée

Cette formation a pour objectif de préparer des professionnels dans le domaine de l'enseignement secondaire.

Elle s'articule à partir de 4 blocs de compétence définis nationalement :

Bloc 1 : L'enseignant, acteur de la communauté éducative et du service public de l'éducation nationale

Bloc 2 : L'enseignant, concepteur de ses enseignements

Bloc 3 : L'enseignant efficace dans la mise en œuvre de son enseignement pour faire apprendre chaque élève

Bloc 4 : L'enseignant, praticien réflexif, acteur de son développement professionnel

Le bloc 1 est géré par le centre local de l'INSPÉ à Saint-Étienne.

L'objectif est d'apprendre à enseigner une discipline au collège et au lycée. Il s'agit donc de maîtriser des savoirs et des savoir-faire liés à un champ disciplinaire, de développer des capacités à les transmettre et à les faire évoluer tout au long de la carrière. La formation vise également à dispenser une culture professionnelle commune à l'exercice des différents métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation.

Pour qui ?

Conditions d'admission

- Être titulaire d'une licence LLCER espagnol pour le M1 et, suite à l'enregistrement de la e-candidature de l'étudiant.e sur le site de l'UJM, avoir été admis.e par la commission composée d'enseignants-chercheurs de l'UJM.
- Des étudiants d'autres spécialités peuvent être admis sur dossier.
- Être titulaire d'un M1 MEEF pour le M2 (ou titre équivalent).
-

Et après ?

Débouchés

- Enseignement du second degré (en tant que certifié-e ou agrégé-e)

Pour les non-titulaires du concours :

- Enseignant-e comme vacataire ou contractuel-le.
 - Formateur/formatrice dans les organismes de formation comme les Chambres consulaires (Chambre de Commerce et d'Industrie, Chambre des Métiers et de l'Artisanat), les Maisons familiales rurales.
 - Formateur/formatrice dans des Établissements publics de formation professionnelle (GRETA, Groupe d'Établissements publics locaux d'enseignement ; CNAM, Conservatoire National des Arts et Métiers ; AFPA, Association pour la Formation Professionnelle des Adultes).
 - Enseignant-e à l'étranger : l'AEFE, Agence pour l'Enseignement Français à l'Étranger ; la mission laïque française, les alliances françaises.
 - Enseignant-e à l'armée (surtout les langues).
 - Autres possibilités :
 - Les associations, les organismes publics ou privés de cours de soutien scolaire ou de mise à niveau, en français, langues...
 - Les fonctions d'encadrement des jeunes publics : accompagnement, suivi éducatif, insertion sociale et professionnelle.
 - Conception, coordination et conduite d'activités éducatives et pédagogiques.
 - Expertise du public enfant/adolescent.
-

MASTER MEEF, Parcours Espagnol

ANNÉE 1

Attention : l'enseignement est annualisé et la répartition des cours par semestre (s.1 / s.2) est indicative.

Bloc 1 L'enseignant, acteur de la communauté éducative et du service public de l'éducation nationale		CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 12
SR1 Contextes : système éducatif	s.1 L'enseignant dans l'établissement	6	8	Portfolio	Portfolio		3
	s.2 Culture numérique pour l'exercice du métier		10	Portfolio	Portfolio		
SR2 Connaissance du métier	s.1 Le parcours de l'élève I	2	6	Portfolio	Portfolio		3
	s.2 Le parcours de l'élève II	2	6	Portfolio	Portfolio		
IRS Exercice du métier : mise en pratique	s.1 Observation des gestes professionnels		15	Portfolio	Portfolio		6
	s.2 Acquisition des gestes professionnels		15	Portfolio	Portfolio		
	s.1 et s.2 Corps et voix		10	Portfolio	Portfolio		
<p>SIP : Portfolio : Différents extraits d'un portfolio constitué par tous les enseignements des différentes UE en lien avec les semaines de stage. Ces extraits seront retravaillés et produits en fonction de critères précisés au moins 2 mois à l'avance et leur rendu sera échelonné au fur et à mesure de l'année. 5 extraits du portfolio = 5 notes sur l'année, les 3 meilleures seront retenues (une par UE) Pas de rattrapage.</p>							

Bloc 2 L'enseignant, concepteur de ses enseignements		CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 24
SR1 Cultures disciplinaires	s.1 et s.2 Littérature	36	12	Exercices en cours de semestre	1 écrit 3h	1 écrit 3h	14
	s.1 et s.2 Civilisation	36	12	Exercices en cours de semestre	1 écrit 3h	1 écrit 3h	
	s.1 et s.2 Images	12	12	Exercices en cours de semestre	1 oral	1 oral	

SR2 Savoirs linguistiques appliqués	s.1 et s.2 Thème		33	Exercices en cours de semestre	1 écrit 2h	1 écrit 2h	7
	s.1 et s.2 Version		33	Exercices en cours de semestre	1 écrit 2h	1 écrit 2h	
IRS Complément s méthodologi ques et disciplinaires	s. 1 Méthodologie disciplinaire		12	Exercices en cours de semestre	1 oral	1 oral	3
	s. 2 Méthodologie didactique		12	Exercices en cours de semestre	1 oral	1 oral	
SIP : Concours blancs							

Bloc 3 L'enseignant efficace dans la mise en œuvre de son enseignement pour faire apprendre chaque élève		CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapag e	Ects 12
SR1 Didactique de la langue vivante	s.1 Mise en œuvre des langages et supports		12	Exercices en cours de semestre	1 oral	1 oral	5
	s.1 et s.2 Connaissance des programmes		12	Exercices en cours de semestre	1 oral	1 oral	
	s.2 Préparation à l'oral		18	Exercices en cours de semestre	1 oral	1 oral	
SR2 Savoirs appliqués : langue en contexte	s. 1 et s.2 Stratégies rédactionnelles		20	Exercices en cours de semestre	1 écrit 1h30	1 écrit 1h30	3
	s.1 Linguistique grammaire		12	Un exercice en cours de semestre	Un écrit d'1h	Un oral	
IRS Mise en œuvre didactique et pédagogiqu e	s. 1 Analyse de pratique et suivi de stage		18	Rapport de stage			4
	s. 2 Initiation à la construction de séquences en lien avec le stage		18	Evaluation s orales en cours de semestre	1 oral	1 oral	
SIP : Stage							

Bloc 4 L'enseignant, praticien réflexif, acteur de son développement professionnel		CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 12
SR1 Recherche et pratiques réflexives	s.2 Séminaire 2		18	1 oral en cours de semestre	1 oral	1 oral	5
	s.2 Séminaire 3		18	1 oral en cours de semestre	1 oral	1 oral	
SR2 Séminaire de recherche	s.1 Séminaire 1		18	1 oral en cours de semestre	1 oral	1 oral	3
IRS Construction d'un parcours professionnel personnalisé	s.1 et s.2 Méthodologie de la recherche et formation BU		11 (+ 15h BU)	Note de suivi de mémoire			4
SIP : Travail intermédiaire sur le mémoire							

MASTER MEEF, Parcours Espagnol ANNÉE 2

Bloc 1 L'enseignant, acteur de la communauté éducative et du service public de l'éducation nationale		CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 12
SR1 Contextes : système éducatif	s.3-4 L'enseignant dans l'établissement	6	8 2 gr.	Portfolio	Portfolio		3
	s. 3 Culture numérique pour l'exercice du métier		6 2 gr.	Portfolio	Portfolio		
SR2 Connaissance du métier	s. 3 L'élève dans l'établissement I	2	6 (2 gr.)	Portfolio	Portfolio		3
	s. 4 L'élève dans l'établissement	2	6 (2 gr.)	Portfolio	Portfolio		

	nt II						
IRS Exercice du métier : mise en pratique	s. 4 Préparation à l'épreuve orale 2		4 (2 gr.) 12 (4 gr.)	Portfolio	Portfolio		6
	s.3-4 Analyse de pratiques		10 (2 gr.)	Portfolio	Portfolio		
	s. 3-4 Acquisition des gestes professionnel s		10 (4 gr.)	Portfolio	Portfolio		
	s.3-4 Corps et voix		8 (2 gr.)	Portfolio	Portfolio		

SIP : Portfolio :

Différents extraits d'un portfolio constitué par tous les enseignements des différentes UE en lien avec les semaines de stage. Ces extraits seront retravaillés et produits en fonction de critères précisés au moins 2 mois à l'avance et leur rendu sera échelonné au fur et à mesure de l'année.

5 extraits du portfolio = 5 notes sur l'année, les 3 meilleures seront retenues (une par UE). Pas de rattrapage.

Bloc 2 L'enseignant, concepteur de ses enseignements		CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 12
SR1 Cultures disciplinaires	s.3 et/ou s.4 Littérature	6	6	Exercices en cours de semestre	Un écrit	1 écrit	4
	s.3 et/ou s.4 Civilisation	6	6	Exercices en cours de semestre	Un écrit	1 écrit	
SR2 Savoirs linguistiques appliqués	s.3 et/ou s.4 Thème		18	Exercices en cours de semestre	Un écrit	1 écrit	3
	s.3 et/ou s.4 Version		18	Exercices en cours de semestre	Un écrit	1 écrit	
IRS Complément s méthodologi ques et disciplinaires	s. 3 Méthodologie disciplinaire		12	Exercices en cours de semestre	Un écrit	1 écrit	5
	s. 4 Faits de langue		8	Exercice en cours de semestre	Un écrit	Un oral	
	Stage (4 ects)			Un dossier	Un dossier	Pas de rattrapage	
SIP Concours blancs							

Bloc 3 L'enseignant efficace dans la mise en œuvre de son enseignement pour faire apprendre chaque élève		CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapag e	Ects 24
SR1 Didactique de la langue	s.3 Analyse de dispositifs didactiques collège		12	Exercices en cours de semestre	Un oral	Un oral	5

vivante	s.4 Analyse de dispositifs didactiques lycée		12	Exercices en cours de semestre	Un oral	1 oral	
SR2 Savoirs appliqués : langue en contexte	s.3 Préparation à l'oral 1 (espagnol)		10	Exercices en cours de semestre	Un oral	1 oral	5
	s.4 Préparation à l'oral 1 (français)		10	Exercices en cours de semestre	Un oral	1 oral	
IRS Mise en œuvre didactique et pédagogique	s.3 et s.4 Suivi de stage et conception de séquences		36	Exercices en cours de semestre	Un oral	Un oral	14 (12 pour le stage)
	Stage (MCCC)			Un dossier	Un dossier	Pas de rattrapage	
SIP Stage et conception de séquences							

Bloc 4		CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 12
SR1 Recherche et pratiques réflexives	s.3 et/ou s.4 Images		18	Exercices en cours de semestre	Un oral	Un oral	6
	s.3 et/ou s.4 Séminaire	36		Exercices en cours de semestre	Un écrit	Un écrit	
IRS Construction d'un parcours professionnel personnalisé	s.3 Suivi individualisé de mémoire et préparation de soutenance		8	Un oral	Pas de régime bloqué	Pas de rattrapage	6
	s.4 Entraînement individualisé au concours (oral)		18	Un oral en cours de semestre	Un oral	Pas de rattrapage	
SIP Mémoire							

Responsable : A. Chirol To

BLOC 1 : L'enseignant, acteur de la communauté éducative

SR 1 - Contextes : système éducatif

- L'enseignant dans l'établissement s.1 6h CM + 8h TD
Présentation du fonctionnement de l'établissement : les divers acteurs, les divers conseils. Droits et devoirs de l'enseignant, éthique du métier, la laïcité, le climat scolaire.

- Culture numérique pour l'exercice du métier s.2 10h TD
Certification PIX, Éducation aux médias et à l'information.

SR 2 - Connaissance du métier

- Le parcours de l'élève 1 s.1 2h CM + 6h TD
Parcours et progressivité des apprentissages. L'orientation. La relation avec les familles.

- Le parcours de l'élève 2 s.2 2h CM + 6h TD
Parcours et progressivité des apprentissages, L'égalité filles/garçons. La diversité.

IRS – Exercice du métier : mise en pratique

- Observation des gestes professionnels s.1 15h TD
Typologie des gestes professionnels. L'instauration de l'autorité. La relation enseignants/élèves. Les rituels, les sanctions. La construction de projets y compris interdisciplinaires au sein de TD mutualisés pour 2 disciplines en lien avec le stage.

- Acquisition des gestes professionnels s.2 15h TD
Accompagnement disciplinaire de l'étudiant sur les 6 semaines de stage, analyse de situations professionnelles, construction d'une posture réflexive sur la pratique professionnelle en lien avec le sujet du mémoire.

- Corps et voix s.1 / s.2 10h TD
Maîtriser son corps et sa voix en situation d'enseignement, communication verbale et non verbale.

BLOC 2 : L'enseignant, concepteur de ses enseignements

SR 1 – Cultures disciplinaires

- Littérature
 > Littérature 1 : Quevedo s.1 18h CM M. MARIGNO
 6h TD Mme AUDOUBERT
 > Littérature 2 : Padura s.2 18h CM + 6h TD Mme RIMBOT

- Civilisation
 > Civilisation 1 : film *Zama* s.1 18h CM + 6h TD Mme DUMONT
 > Civilisation 2 : la peinture européenne au fil des siècles s.2 18h CM + 6h TD M. DEL VECCHIO

- Images
 > Images 1 : analyse images fixes s.1 6h CM + 6h TD M. ROCHÉ
 > Images 2 : analyse images mobiles s.2 6h CM + 6h TD Mme RIMBOT

SR 2 – Savoirs linguistiques appliqués

- Thème
 > Thème 1 s.1 18h TD M. DEL VECCHIO
 > Thème 2 s.2 15h TD M. MARIGNO

- Version
 > Version 1 s.1 18h TD Mme KAPPÈS-LE MOING

> Version 2	s.2	15h TD	Mme SOUVIGNET
IRS – Compléments méthodologiques et disciplinaires			
- Méthodologie disciplinaire <i>Préparation à la méthodologie de l'exercice de composition</i>	s.1	12h TD	Mme SOUVIGNET
- Méthodologie didactique <i>Préparation à l'épreuve écrite de construction de séquence</i>	s.2	12h TD	M. DEL VECCHIO

BLOC 3 : L'enseignant, maître d'œuvre dans ses classes

SR 1 – Didactique de la langue vivante

- Mise en œuvre des langages et supports <i>Stratégies de conception de séquence / séance dans le cadre de l'épreuve écrite</i>	s.1	12 TD	Mme RIMBOT
- Connaissance des programmes			
> Collège	s.1	6h TD	Intervenant extérieur
> Lycée	s.2	6h TD	Intervenant extérieur
- Préparation à l'oral <i>Préparation à l'analyse audio / vidéo de l'épreuve orale</i>	s.2	18h TD	Mme CHIROL TO

SR 2 – Savoirs appliqués : langue en contexte

- Stratégies rédactionnelles <i>Préparation aux épreuves écrites en français et en espagnol</i>			
> Stratégies rédactionnelles 1	s.1	10h TD	Mme KAPPÈS-LE MOING
> Stratégies rédactionnelles 2	s.2	10h TD	Mme SOUVIGNET
-Linguistique grammaire	s.1	12h TD	Mme CHIROL TO
IRS – Mise en œuvre didactique et pédagogique			
- Analyse de pratique et suivi de stage	s.1	18h TD	Intervenant extérieur
- Initiation à la construction de séquences en lien avec le stage	s.2	18h TD	Intervenant extérieur

BLOC 4 : L'enseignant, praticien réflexif

SR 1 – Recherche et pratiques réflexives

- Séminaire 2 : le champ littéraire	s.2	18h TD	M. MARIGNO
- Séminaire 3 : le champ civilisationnel	s.2	18h TD	Mme KAPPÈS-LE MOING

SR 2 – Séminaire de recherche

- Séminaire 1 : le champ des arts visuels	s.1	18h TD	Mme CHIROL TO
-------------------------------------------	-----	--------	---------------

IRS – Construction d'un parcours professionnel personnalisé

- Méthodologie de la recherche et formation BU	s.1 / s.2		
> formation BU		15h	
> méthodologie de la recherche		11h TD	
<i>Ce module regroupe une formation assurée par la BU et le suivi des mémoires par les enseignants du département</i>			

BLOC 1 : L'enseignant, acteur de la communauté éducative

SR 1 - Contextes : système éducatif

- L'enseignant dans l'établissement s.3 / s.4 6h CM + 8h TD
Présentation du fonctionnement de l'établissement : les divers acteurs, les divers conseils. Droits et devoirs de l'enseignant, éthique du métier, la laïcité, le climat scolaire.
- Culture numérique pour l'exercice du métier s.3 6h TD
Certification PIX, Éducation aux médias et à l'information.

SR 2 - Connaissance du métier

- L'élève dans l'établissement 1 s.3 2h CM + 6h TD
Parcours et progressivité des apprentissages. L'orientation. La relation avec les familles.
- L'élève dans l'établissement 2 s.4 2h CM + 6h TD
Parcours et progressivité des apprentissages, L'égalité filles/garçons. La diversité.

IRS – Exercice du métier : mise en pratique

- Préparation à l'épreuve orale 2 s.4 16h TD.
- Analyse de pratiques s.3 / s.4 10h TD
- Acquisition des gestes professionnels s.3 / s.4 10h TD
- Corps et voix s.3 / s.4 8h TD
Maîtriser son corps et sa voix en situation d'enseignement, communication verbale et non verbale.

BLOC 2 : L'enseignant, concepteur de ses enseignements

SR 1 – Cultures disciplinaires

- Littérature
 - > Littérature : Padura s.3 6h CM + 6h TD Mme RIMBOT
- Civilisation
 - > Civilisation 1 : film *Zama* s.4 3h CM + 3h TD Mme DUMONT
 - > Civilisation 2 : Quevedo s.4 3h CM + 3h TD M. MARIGNO

SR 2 – Savoirs linguistiques appliqués

- Thème
 - > Thème 1 s.3 12h TD Mme CHIROL TO
 - > Thème 2 s.4 6h TD Mme CHIROL TO
- Version
 - > Version 1 s.3 12h TD Mme KAPPÈS-LE MOING
 - > Version 2 s.4 6h TD Mme KAPPÈS-LE MOING

IRS – Compléments méthodologiques et disciplinaires

- Méthodologie disciplinaire s.3 12h TD M. DEL VECCHIO
Préparation à la méthodologie de l'exercice de composition
- Faits de langue s.4 8h TD M. DEL VECCHIO

BLOC 3 : L'enseignant, maître d'œuvre dans ses classes

SR 1 – Didactique de la langue vivante

- Analyse de dispositifs didactiques

> Collège	s.3	12h TD	Intervenant extérieur
> Lycée	s.4	12h TD	Intervenant extérieur

SR 2 – Savoirs appliqués : langue en contexte

- Préparation à l'oral 1

> Partie en espagnol	s.3	10h TD	M. ROCHÉ
> Partie en français	s.4	10h TD	M. DEL VECCHIO

IRS – Mise en œuvre didactique et pédagogique

- Suivi de stage et conception de séquences

> Suivi de stage 1	s.3	18h TD	Intervenant extérieur
> Suivi de stage 2	s.4	18h TD	Intervenant extérieur

BLOC 4 : L'enseignant, praticien réflexif**SR 1 – Recherche et pratiques réflexives**

- Images

> Images 1	s.3	12h TD	Mme CHIROL TO
> Images 2	s.4	6h TD	Mme CHIROL TO

- Séminaire 1 : préparation au concours film *Zama* s.3 18h CM Mme DUMONT

- Séminaire 2 : préparation au concours Quevedo s.3 18h CM M. MARIGNO

IRS – Construction d'un parcours professionnel personnalisé- Suivi individualisé de mémoire et préparation de soutenance s.3 8h TD
Suivi de mémoire par les enseignants du département- Entraînement individualisé à l'oral du concours s.4 18h TD
Entraînements assurés par les enseignants du département

MASTER MRT : MÉTIERS DE LA RÉDACTION ET DE LA TRADUCTION (Master 1 et Master 2)



Responsables :

Stavroula KEFALLONITIS : stavroula.kefallonitis@univ-st-etienne.fr
Franck MARTIN : franck.martin@univ-st-etienne.fr

Scarlarité :

Florence MELA : florence.mela@univ-st-etienne.fr / 04 77 42 13 21

Quels objectifs ?

Le **parcours Métiers de la Rédaction et de la Traduction (MRT)** de l'Université Jean Monnet Saint-Étienne (UJM Saint-Étienne) s'inscrit dans la **mention Traduction & Interprétation** qui se déploie au sein de la Communauté d'Universités et d'Établissements (ComUE) de l'Université de Lyon (UdL). La particularité majeure de notre formation stéphanoise MRT est **sa bivalence**, avec l'association d'enseignements et d'activités pratiques rédactionnels à un parcours à forte composante linguistique.

Délivrée conjointement par des professionnel·les de la rédaction et de la traduction, par des enseignant·es et par des enseignant·es chercheurs/euses, le parcours vise l'acquisition d'**une formation transversale**, à la fois rédactionnelle et linguistique, dont la maîtrise est déterminante pour les métiers de l'expression, de la transmission et de la communication plurilingue, écrites et orales, et pour les métiers de la traduction dans toute leur diversité.

Les objectifs principaux d'un·e étudiant·e s'orientant vers notre Master MRT doivent donc être triples :

- **rédaotionnels** : acquérir des techniques d'écriture, de portée générale et dans les domaines spécialisés de l'administration et du journalisme (presse *print* et web), maîtriser des méthodes rhétoriques et de stratégie de communication, ainsi que des outils d'analyse de discours (notamment médiatique) et de sémiologie (textes et images) ;
- **linguistiques** : perfectionner sa maîtrise de deux langues étrangères par l'exploration dynamique d'une grande variété d'exercices de traduction à l'écrit et à l'oral, y compris en langue spécialisée (au sujet de l'offre de langues du Master MRT : voir *infra*, la rubrique « Conditions d'admission ») ;
- **professionnels** : (re)visiter les repères d'une culture générale des métiers de la rédaction et de la traduction, ainsi que de l'interculturalité, et maîtriser les outils de la veille numérique ou du management de réseaux sociaux dans ces domaines ; perfectionner sa pratique des outils et des langages numériques qui serviront aux activités de la rédaction (PAO, codage) et de la traduction (TAO) ; acquérir des compétences administratives et entrepreneuriales essentielles : gestion, comptabilité, marketing, management, droit du travail, droit de l'entreprise.

Cette orientation professionnalisante très marquée est renforcée par la présence de **deux stages de longue durée** dans le cursus : 2 mois minimum en S2 et 5 mois minimum en S4.

Pour qui ? Quelles conditions d'admission ?

L'étudiant·e qui s'oriente vers le parcours MRT doit avoir à son actif :

- une très bonne maîtrise du **français**,
- **deux langues étrangères** : une langue de spécialité et une langue de renforcement.

Compte tenu de l'offre stéphanoise, **les langues de spécialité dans le cadre du Master MRT sont l'anglais ou l'espagnol**, et le choix de la langue de renforcement se fait selon les modalités suivantes :

- si **l'anglais** est la langue de spécialité, alors la langue de renforcement est **l'allemand**, ou **l'espagnol**, ou **l'italien**, ou le **portugais** ;
- si **l'espagnol** est la langue de spécialité, alors la langue de renforcement est **l'allemand**, ou **l'anglais**, ou **l'italien**, ou le **portugais**.

L'admission en Master 1 MRT est soumise à un dépôt de candidature pour tous les étudiants et toutes les étudiantes, quel que soit le parcours précédent, quelle que soit l'université d'origine (y compris les étudiant·es de l'UJM Saint-Étienne), quels que soient les diplômes précédemment obtenus.

Pour faire acte de candidature, les étudiant·es doivent déposer une demande d'admission sur eCandidat (voir site web de l'UFR ALL). Les consignes à suivre, ainsi que les pièces à fournir seront indiqués sur le site à partir du mois d'avril. Le calendrier à respecter, les consignes à suivre, ainsi que les pièces à fournir seront indiqués sur le site à partir du mois d'avril.

L'admission en Master 2 MRT est :

- de droit pour les étudiant·es issu·es du Master 1 MRT de l'UJM Saint-Étienne, sous réserve d'avoir validé le Master 1 MRT de l'UJM Saint-Étienne, et de conserver la même combinaison linguistique (langue de spécialité / langue de renforcement),

- soumise à un dépôt de candidature pour tous les autres étudiants et toutes les autres étudiantes, quel que soit le parcours précédent, quelle que soit l'université d'origine (y compris les étudiant·es de l'UJM Saint-Étienne issu·es d'une autre formation que le Master 1 MRT), quels que soient les

diplômes précédemment obtenus. Pour faire acte de candidature, ces étudiant-es doivent déposer un dossier de candidature sur eCandidat (voir site web de l'UFR ALL). Le calendrier à respecter, les consignes à suivre, ainsi que les pièces à fournir seront indiqués sur le site à partir du mois d'avril.

NB. : Les étudiant-es ayant validé un Master 1 LLCER Anglais de l'UJM Saint-Étienne avec l'option MRT (dite « option Traduction »), devront également déposer un dossier de candidature sur eCandidat (une attention particulière sera portée aux résultats obtenus à l'UE option MRT, dite « option Traduction »).

Et après ? Quels débouchés ?

Les débouchés professionnels peuvent trouver leur place dans des cadres très variés : *freelance*, entreprise, agence, cabinet de conseil, administration, institution publique, collectivité territoriale, réseau associatif, réseau culturel et diplomatique français à l'étranger, ONG, organisation internationale, etc. Dans un horizon très large de débouchés possibles, les principales perspectives professionnelles sont :

- dans le domaine linguistique : traducteur/trice et/ou interprète (en indépendant·e ou en tant qu'employé·e) ;
- dans le domaine éditorial et journalistique : rédacteur/trice et web-rédacteur/trice, responsable de projet éditorial, responsable de projet web ;
- dans le domaine communicationnel et publicitaire : attaché·e de presse, chargé·e de relations publiques, responsable de communication, rédacteur/trice, *community manager*, *social media manager* ;
- dans le domaine touristique : guide conférencier/ère, guide interprète, accompagnateur/trice de voyages, agent·e de voyages, conseiller/ère tourisme (affaires et/ou loisirs).

POUR TOUTE INFORMATION COMPLÉMENTAIRE, SE REPORTER AU LIVRET DE L'ÉTUDIANT-E MASTER MRT,
TÉLÉCHARGEABLE À PARTIR DES PAGES MRT UJM :

https://www.univ-st-etienne.fr/fr/formation/master-XB/master-XB/master-traduction-et-interpretation-parcours-metiers-de-la-redaction-et-de-la-traduction-5_02_07_0020_FR.html



REGIME GENERAL DES ETUDES UJM ET SPECIFIQUES DE LA COMPOSANTE

Documents disponibles sur internet :

<https://www.univ-st-etienne.fr/fr/formation/reglement-general-des-etudes.html>

Vu le Règlement Général des Études 2022-2023 de l'université Jean-Monnet (RGE), adopté en Commission de la Formation et de la Vie Universitaire (CFVU) du 08 mai 2022,

Vu le code de l'éducation,

Considérant les spécificités des formations de la faculté Arts, Lettres et Langues (ALL), il est fait précision ou dérogation aux dispositions du RGE par le présent Régime Spécifique des Études (RSE-ALL).

Le RSE-ALL assure la correspondance avec le RGE en reprenant la numérotation des articles concernés.

5.2 UNITES D'ENSEIGNEMENT D'OUVERTURE ET DE SENSIBILISATION (UEOS)

Tous les enseignements proposés en UE libre par la composante ALL ou une autre (étudiant.e.s de L2 et L3 LEA) ne donnent pas lieu à une épreuve de rattrapage sauf pour les cours de langues vivantes.

6. VALIDATION DES CREDITS

6.4 JURYS ET DELIVRANCE DES DIPLOMES

JURY DE PROGRESSION

Les jurys de progression sont organisés pour la validation de chaque année d'études. Ils se réunissent à l'issue de chaque session d'examens.

JURYS DE DIPLOME

Le jury de diplôme est responsable d'attribuer l'une des mentions « très bien », « bien » ou « assez bien » au diplôme (licence et master) selon les règles d'attribution suivantes :

- Mention « très bien » : attribuée à tout étudiant.e ayant obtenu une moyenne égale ou supérieure à 16/20 à l'année terminant le parcours de formation menant au diplôme.
- Mention « bien » : attribuée à tout étudiant.e ayant obtenu une moyenne égale ou supérieure à 14/20 à l'année terminant le parcours de formation menant au diplôme.
- Mention « assez bien » : attribuée à tout étudiant.e ayant obtenu une moyenne égale ou supérieure à 12/20 à l'année terminant le parcours de formation menant au diplôme.

6.5. PRINCIPE DE SECONDE CHANCE

Le rattrapage n'est pas obligatoire.

- Un.e étudiant.e ayant obtenu une note ou des notes inférieures à la moyenne dans les UE non acquises, en première session, a le choix de passer ou de ne pas passer les épreuves de rattrapage. En revanche, il ne peut repasser les épreuves pour lesquelles il a obtenu la moyenne.
- Un.e étudiant.e absent à une épreuve de rattrapage conservera la note obtenue aux épreuves semestrielles de contrôle continu ou de contrôle terminal correspondantes.
- Règle générale : L'étudiant.e qui a passé le rattrapage conserve la meilleure des deux notes obtenues, soit celle de la 1ère session, soit celle du rattrapage.

6.6. REGLES DE PROGRESSION ET REDOUBLEMENT

6.6.1. Licence

Une compensation annuelle est effectuée entre les deux semestres consécutifs d'une même année universitaire.

Conditions à la poursuite des études du semestre 1 au semestre 4 avec un parcours antérieur non validé intégralement

Licence mention LEA :

Pour pouvoir passer de L1 à L2, l'étudiant-e doit avoir obtenu :

- au S1, une note supérieure ou égale à 8/20 de moyenne à l'ECUE de langue A et à l'ECUE de langue B, à la fois au sein de l'UE1, de l'UE2, de l'UE3 et de l'UE6,
- au S2, une note supérieure ou égale à 8/20 de moyenne, d'une part, à l'ensemble des ECUE de langue A et, d'autre part, à l'ensemble des ECUE de langue B, à la fois au sein de l'UE1, de l'UE2, de l'UE3 et de l'UE6.

Pour pouvoir passer de L2 à L3, l'étudiant-e doit avoir obtenu :

- au S3, une note supérieure ou égale à 8/20 de moyenne, d'une part, à l'ensemble des ECUE de langue A et, d'autre part, à l'ensemble des ECUE de langue B, à la fois au sein de l'UE1, de l'UE2, et de l'UE3,
- au S4, une note supérieure ou égale à 8/20 de moyenne, d'une part, à l'ensemble des ECUE de langue A et, d'autre part, à l'ensemble des ECUE de langue B, à la fois au sein de l'UE1, de l'UE2, et de l'UE3.

Licence mention Lettres modernes / Lettres et Humanités.

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 1, mais pas le semestre 2 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir validé les UE1 et UE2 du semestre 2.

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 2, mais pas le semestre 1 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir validé les UE1 et UE2 du semestre 1.

Licence mention Musicologie

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 1, mais pas le semestre 2 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir validé l'UE3 du semestre 2.

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 2, mais pas le semestre 1 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir validé l'UE3 du semestre 1.

Licence mention LLCER parcours Anglais

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 1, mais n'ayant pas validé pas le semestre 2: le passage en année supérieure est possible à condition que la moyenne de l'UE 1 avec l'UE2 soit supérieure à 8/20 au semestre 2.

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 2, mais n'ayant pas validé le semestre 1: le passage en année supérieure est possible à condition que la moyenne de l'UE 1 avec l'UE2 soit supérieure à 8/20 au semestre 1.

Licence mention LLCER parcours Espagnol

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 1, mais pas le semestre 2 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir validé l'UE1 du semestre 2.

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 2, mais pas le semestre 1 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir validé l'UE1 du semestre 1.

Licence mention Arts plastiques

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 1, mais pas le semestre 2 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir obtenu au moins 8/20 de moyenne à l'UE1 et UE2 du semestre 2.

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 2, mais pas le semestre 1 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir obtenu au moins 8/20 de moyenne à l'UE1 et UE2 du semestre du semestre 1.

7. ASSIDUITE

7.1 CAS GENERAL

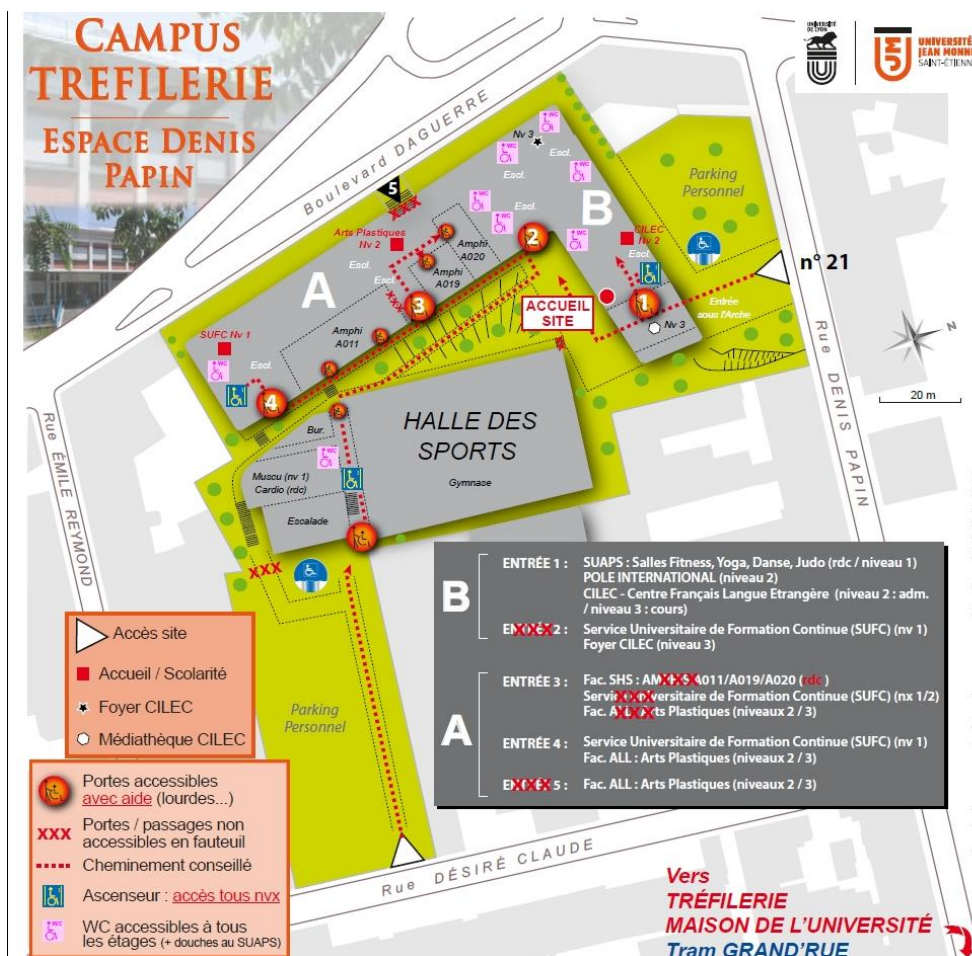
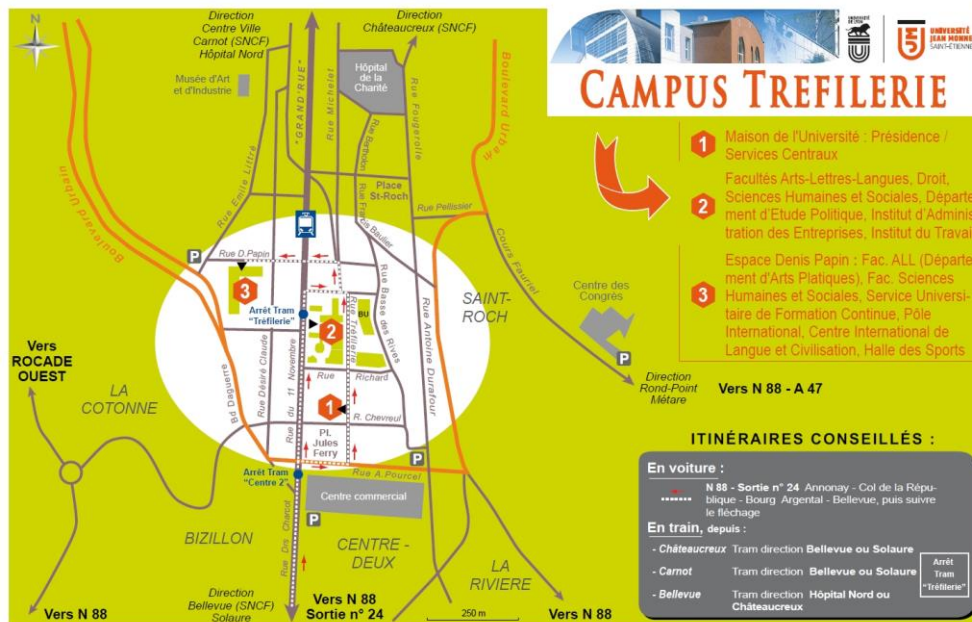
L'étudiant.e qui a trois absences injustifiées à un cours sera déclaré « absent injustifié » au cours concerné. La mention « absent injustifié » à un cours entraîne le non-calcul de la note de l'UE et de la moyenne du semestre, donc l'ajournement de l'étudiant.

9. AMENAGEMENTS DES ETUDES – DISPENSES D'ASSIDUITE

Les demandes d'aménagements doivent être reçues au service de scolarité avant le 30 septembre 2022 pour les semestres impairs, avant le 10 février 2023 pour les semestres pairs.

Dans le cadre des aménagements handicap, les certificats de la médecine préventive doivent être reçus au service de scolarité avant le 18 novembre 2022 pour les semestres impairs, avant le 17 mars 2023 pour les semestres pairs.

Plan des sites ALL



SERVICES UNIVERSITAIRES

Maison de l'Université

04.77.42.17.00

<http://www.univ-st-etienne.fr>

Orientation/réorientation, de documentation sur les filières, les métiers ou insertion professionnelle

Orientation, Information et Documentation

Accompagnement à l'insertion : projet professionnel, recherche et convention de stage

CAP AVENIR

capavenir@univ-st-etienne.fr

04 77 42 17 16

Santé, logement et vie quotidienne

Santé et Médecine Préventive Universitaire

04 69 66 11 00

Soutien psychologique

04 69 66 11 05

Tous mardi matin et jeudis toute la journée sur rendez-vous

Diététicienne

04 69 66 11 05

Les mercredis matin sur Rendez-vous

Assistante Sociale des Étudiants

04 69 66 11 03

Accompagnement handicap et vie étudiantes

Handicap, gestion des aides humaines et logistiques : 04 77 42 17 22

Vie étudiante, culture, associations ... : 04 77 42 17 23

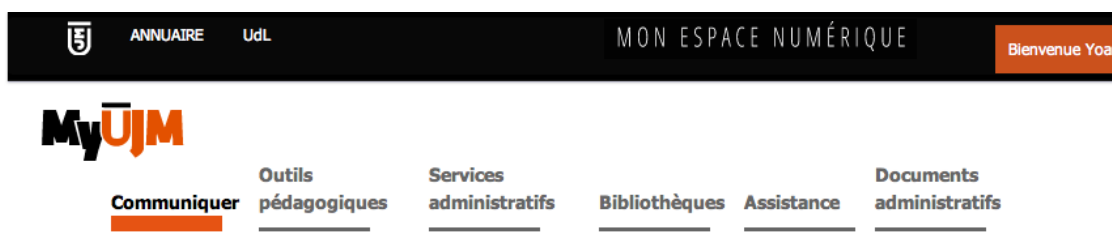
Activités sportives

SUAPS

suaps@univ-st-etienne.fr

04 77 42 17 96

LES SERVICES NUMÉRIQUES



L'université Jean Monnet met à votre disposition un ensemble de services numériques via un portail unique : MyUJM. C'est la possibilité pour vous de rester en contact avec vos enseignant-e-s, vos ami-e-s mais également de disposer des informations administratives de la faculté à laquelle vous êtes rattaché-e. Vous disposez ainsi d'une messagerie électronique, de cours en ligne (grâce à la plateforme pédagogique Claroline Connect), d'une documentation numérique, de votre emploi du temps, d'une aide en ligne, d'un espace de stockage, ainsi que de services plus personnalisés.

Grâce à **un seul code d'accès et un seul point d'accès web**, vous pouvez en utiliser toutes les fonctionnalités.

- Votre identifiant (nom d'utilisateur) se trouve sur votre carte multiservices.



Pour les nouveaux étudiants : votre compte ne sera pas activé automatiquement, vous devrez changer votre mot de passe et signer la charte informatique avant de pouvoir utiliser les services numériques.

L'Université Jean Monnet met à votre disposition **des salles de libre-accès informatique** dans lesquelles vous pourrez travailler librement et individuellement sur un poste informatique.

Si vous disposez d'un ordinateur portable, dans les libre-accès informatiques de Tréfilerie et de sciences, des places sont disponibles pour vous connecter en WIFI (réseau UJM-SF). Vous pouvez également vous connecter sur l'ensemble des sites de l'université.

Vous disposez dès votre entrée à l'Université d'un **quota d'impressions gratuites** différent selon votre année d'études.

CERTIFICATION PIX - FACULTE ALL – 2022-2023

Qu'est-ce que Pix ?

Pix est un service public en ligne pour l'évaluation, le développement et la certification des compétences numériques. Son cadre de référence est une déclinaison du référentiel européen DigComp.

Actuellement, **Pix** est déployé à l'UJM en tant qu'outil de certification de compétences informatiques. Les étudiant.e.s sont très fortement incité.e.s à passer une certification **Pix** en semestre 5 au cours de leur licence, mais sans obligation.

Le référentiel de compétences de Pix (16 compétences organisées en 5 domaines)

1. Informations et données	1.1. Mener une recherche et une veille d'information
	1.2. Gérer des données
	1.3. Traiter des données
2. Communication et collaboration	2.1. Interagir
	2.2. Partager et publier
	2.3. Collaborer
	2.4. S'insérer dans le monde numérique
3. Création de contenu	3.1. Développer des documents textuels
	3.2. Développer des documents multimédia
	3.3. Adapter les documents à leur finalité
	3.4. Programmer
4. Protection et sécurité	4.1. Sécuriser l'environnement numérique
	4.2. Protéger les données personnelles et la vie privée
	4.3. Protéger la santé, le bien-être et l'environnement
5. Environnement numérique	5.1. Résoudre des problèmes techniques
	5.2. Construire un environnement numérique

Pour chaque compétence il existe 8 niveaux théoriques.

niveau	expression de la compétence	intitulé	manifestation
1	avec aide	initié	vers l'autonomie
2	sans aide		
3	en autonomie	indépendant	
4	avec aisance		
5	+ se développer	avancé	initiative
6	+ transmettre/créer		
7	+ inventer	expert	innovation
8	+ rayonner/influer		

Les étudiant.e.s doivent se positionner sur les différentes compétences (niveaux attendus à l'université : 4 ou 5). Quand cinq compétences sont acquises, il est possible de se présenter à une session de certification (durée : 1h45). Les tests sur la plateforme permettent de se positionner et de créer son profil de compétence.

Certification

La certification peut s'effectuer à l'UJM en présentiel. Les étudiant.e.s souhaitant passer la certification doivent contacter leur scolarité afin que soit organisée une session à leur attention. Les épreuves de certifications sont gratuites pour les étudiants en formation initiale. Le nombre d'épreuves dépend du profil visé (3 épreuves par compétence). Il n'y a pas de niveau obligatoire. Pour réussir une certification il faut au moins 50% de réponses correctes. Un espace Pix est accessible à partir de Moodle : « Pix@UJM pour étudiants ».

pix@UJM

1. Créez votre compte Pix

Si vous disposez d'un compte Pix lié à votre ancien lycée

→ récupérez un accès personnel à votre compte en suivant la procédure qui vous est communiquée à la rentrée

Si vous ne possédez pas de compte Pix

→ rendez-vous à l'adresse <https://pix.fr> pour le créer

Choisissez l'adresse électronique de connexion et le mot de passe associé.

/!\ utilisez une adresse électronique personnelle et pérenne pour ce compte /!\

2. Élaborez votre profil de compétences

<u>vous</u> positionner sur les compétences	<u>en</u> autonomie	<u>avec</u> les parcours de positionnement organisés dans votre formation
	<u>de</u> votre choix définies dans votre formation	
<u>développer</u> vos compétences	<u>en</u> autoformation et/ou par les enseignements inclus dans votre formation	

Pour accéder au dispositif d'autoformation de l'Université Lyon 3 :
<https://competences-num.univ-lyon3.fr/>

3. Certifiez votre profil

/!\ si votre profil est certifiable (au moins 5 compétences validées à un niveau donné) /!\

- à votre initiative à l'occasion d'une session à inscription libre organisée par l'université dans le cadre de votre formation ;
- à la faveur d'une session de certification organisée par la faculté ALL à votre demande, de préférence en 3e année de licence.

¹ Pour en savoir plus : <https://pix.fr/competences>

DÉCOUVRE
LES **CAMPUS**
ET ACCÈDE À
TES **SERVICES**

**BIENVENUE
À L'UJM**



UNIVERSITÉ
JEAN MONNET
SAINT-ÉTIENNE

STANDS D'INFORMATION ÉTUDIANTS TUTEURS NUMÉRIQUES

du lundi au vendredi
de 12h à 14h
du 5 au 28 octobre
2022

Site Tréfilerie : hall entrée BU Tréfilerie

Site Métare : hall d'entrée de la Faculté de Sciences,
puis à partir du 26/09 hall d'entrée de la BU Sciences

Site Manufacture : hall d'entrée Bâtiment des
forges, puis à partir du 26/09 Learning center 1^{er} étage
bât. des forges

Site de Roanne :
à l'entrée de la BU Roanne

ASSISTANCE NUMÉRIQUE EN LIGNE

du lundi au vendredi
de 11h à 14h
et 17h à 19h

Hotline téléphonique : 04 77 42 17 86

Canal Rocket Chat : Tutorat Numérique Etudiant

Formulaire de demande d'assistance :
<https://tne.univ-st-etienne.fr/assistance/>

Adresse mail : tne@univ-st-etienne.fr

DÉCOUVRE
LES **CAMPUS**
ET ACCÈDE À
TES **SERVICES**

BIENVENUE À L'UJM



UNIVERSITÉ
JEAN MONNET
SAINT-ETIENNE

STANDS D'INFORMATION ÉTUDIANTS-RELAIS VIE DE CAMPUS

du lundi au vendredi
de 12h à 14h

du 5 au 23 septembre 2022

CULTURE
RESTAURATION
SPORT
LOGEMENT
TRANSPORT
SANTÉ
NUMÉRIQUE
MOBILITÉ
AIDES SOCIALES
BIEN-ÊTRE
PRÉVENTION
INTERNATIONAL
HANDICAP
ASSOCIATIONS
ORIENTATION
JOBS ÉTUDIANTS

...

Campus Tréfilerie

Site Tréfilerie : hall entrée BU Tréfilerie

Site Denis Papin : bâtiment A, hall grand amphithéâtre

Site DEPT : Salle de vie étudiante, 1^{er} étage

Campus Santé

Hall principal d'entrée

Campus Manufacture

Site Télécom : Hall principal d'entrée

Site CSI - Bâtiment des Forges : Hall principal d'entrée

Campus Métare

Site IUT : Stand à l'entrée de l'IUT du 5 au 09/09

Site FST : Hall principal d'entrée



bienvenuealujm.univ-st-etienne.fr



ETUDES ET HANDICAP

Le Bureau Accueil Handicap (BAH) de l'université Jean Monnet propose différentes aides aux étudiant.e.s en situation de handicap, notamment :

- un soutien pédagogique
 - un temps supplémentaire aux examens
 - une aide à la prise de notes
 - un accompagnement sur le campus
 - une visite accessibilité campus
 - le prêt de matériels spécifiques (dictaphone, logiciels spécifiques...)
 - une salle de travail équipée d'un ordinateur est également dédiée aux étudiants pour les séances de tutorat ou le travail personnel
- [Aménagements d'examens, de concours et/ou d'études](#)

Vous avez jusqu'au 15 novembre de l'année universitaire en cours pour faire une demande d'aménagement et vous faire connaître de nos services afin que votre dossier soit pris en compte. Afin de constituer votre dossier, merci de suivre la procédure de mise en oeuvre des aménagements d'examens, de concours et/ou d'études.

- [Préparer sa rentrée à l'UJM](#)

Lycéens et futurs étudiants : vous devez prendre contact avec notre service dès le mois de mars précédent votre rentrée à l'UJM afin de préparer votre rentrée universitaire !

-

Jobs étudiants

Plusieurs offres d'emploi pour les étudiants de l'UJM sont proposées par le BAH (preneur de notes, tuteur etc.). Rendez-vous sur la [page dédiée](#) pour les consulter et postuler !

- [Contacts :](#)

Le Bureau est ouvert

- *du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h*
- *le vendredi de 9h à 12h.*


Pour prendre rdv :

- Téléphone au 04 77 42 17 22
- Par mail : accueilhandicap@univ-st-etienne.fr
- Site : <https://www.univ-st-etienne.fr/fr/vie-de-campus/etudes-et-handicap.html>




Le saviez-vous ? L'Université de Saint-Étienne dispose depuis 1972 d'un service d'édition qui publie des ouvrages variés (plus de neuf cents titres à ce jour) et susceptibles de vous intéresser : littérature, langues et civilisations étrangères, histoire, géographie, arts plastiques, musique, architecture, régionalisme, Antiquité, sociologie, éducation, sciences...


Pour connaître les dernières publications des Presses universitaires de Saint-Étienne (PUSE) ou télécharger le catalogue :

 <https://presses.univ-st-etienne.fr/fr/index.html>

Adresse : 35, rue du 11 novembre,
42023 SAINT-ÉTIENNE CEDEX 2

Localisation : site Tréfilerie, bâtiment L 2^{ème} étage.

 04.77.42.16.52

 publications@univ-st-etienne.fr

 <https://presses.univ-st-etienne.fr/fr/index.html>

Heures d'ouverture : 8h.30-17h du lundi au vendredi

Responsable : M. Jean-Marie Roulin.

A NE PAS OUBLIER, A COCHER

Mon inscription Administrative avant 22 juillet 2022 pour les masters, avant le 1^{er} septembre pour les licences.

Ainsi je pourrai avoir accès mes emplois du temps, à mes cours, à mon espace MyUJM, avoir ma carte étudiante....

Je garde sur moi ma carte étudiante. Elle me permet d'accéder aux locaux, de composer lors des examens, d'emprunter des livres, de manger au CROUS...

Les cartes étudiantes sont envoyées à l'adresse indiquées lors de mon inscription (je dois mettre à jours mes information si je déménage).

J'assite aux réunions de rentrée

Mon inscription Pédagogique pour les semestres impairs avant le 16 septembre 2022 et 27 janvier 2023 pour les semestres pairs.

Cela me permettra d'être inscrit aux cours, d'avoir des notes sur ces dernier et ainsi d'avoir un relevé de note indispensable à la validation de mon année.

Si j'ai **un stage obligatoire**, faire mes recherches dès le début de l'année. Il faut que je présente ma convention (signé par l'ensemble de partie avec toutes les pièces) à l'administration de la faculté au moins 15 jours avant d'aller en entreprise.

Je **consulte mes notes** provisoires des semestres impairs dès le 24 février 2022 sur mon espace MuYUJM. S'il y a un souci, je me signal immédiatement à mon gestionnaire de scolarité.

Je **télécharge, j'imprime et je conserve précieusement mes relevés de notes en fin d'année.**

Ils me seront indispensable pour candidater à des masters ou des doctorats

Je **regarde régulièrement ma messagerie universitaire et le site de la faculté.**

C'est là que e trouverait les informations indispensables à la réussite de mes études